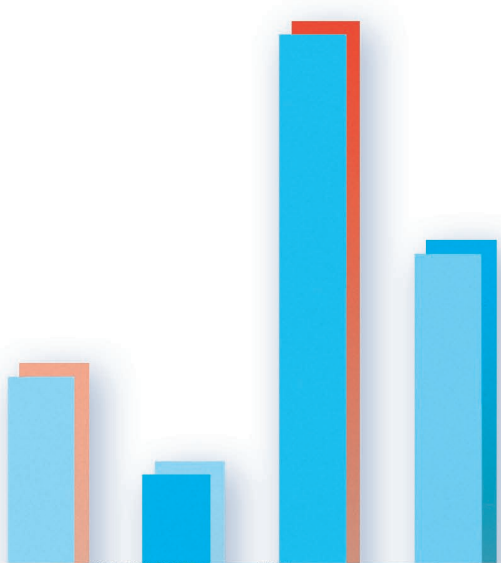




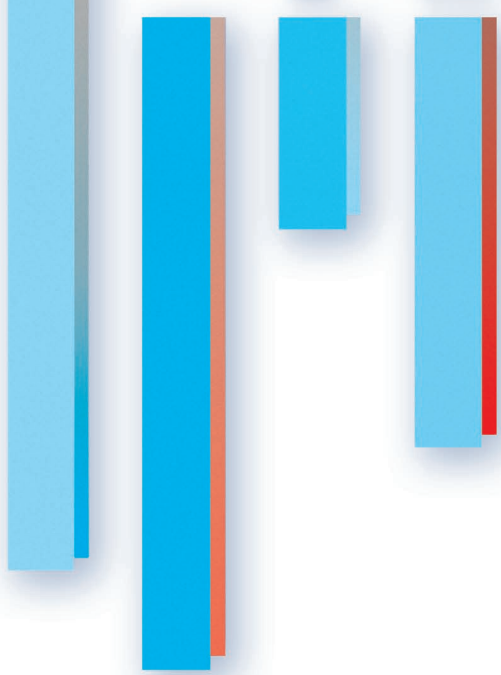
3

0



0

2



CAISSE  
INTERCOMMUNALE  
DE PENSIONS





# Sommaire

---

## **Conseil d'administration** page 5

---

## **Rapport d'activité** page 7

---

## **Comptes annuels** page 27

- Profits et pertes.....
- Bilan.....
- Annexes aux comptes.....

## **Assemblées des délégués** page 51

- Rapport de l'organe de contrôle.....
- Rapport de la Commission de vérification des comptes.....
- Ordre du jour de l'Assemblée des délégués.....

## **Inventaires** page 57

- Liste des immeubles.....
- Liste des employeurs.....

## **Appendices** page 65

- Prestations mensuelles en cours au 1er janvier 2004.....
- Âge des assurés à l'entrée dans la Caisse.....
- Âge des assurés au 1er janvier 2004.....
- Âges de la retraite.....
- Prestations selon la LPP.....



---

# Conseil d'administration

composition à la publication

## Président:

---

**M. Claude Recordon**, syndic, Orbe (1998).....

## Vice-président:

---

**M. Dominique Kaser**, boursier communal, Puidoux (1998).....

## Secrétaire (hors Conseil):

---

**M. Pierre Gasser**, notaire, Grandson.....

## Représentant de l'État:

---

**Mme Monique Mischler**, Lausanne.....

## Membres:

---

**Mme Christine Wulf**, municipale, Ollon (2002).....

**M. Etienne Poget**, préposé au contrôle des habitants, Nyon (2002).....

**M. Claude Emery**, boursier communal, Ecublens (2003).....

**Mme Jacqueline Sallin**, municipale, Avenches (2002)

.....(siège ad intérim dès le 13 janvier 2004).....

## Suppléants:

---

**M. Didier Tenthorey**, adjoint administratif du service de la sécurité  
sociale, Yverdon-les-Bains (2000).....

**M. Philippe Gander**, municipal, Lucens (2002).....

**M. Michel Darbre**, municipal, Nyon (2002).....

**M. Christian Monod**, secrétaire municipal, Buchillon (2002)

**M. Jean-Pierre Pernet**, chef du personnel, Montreux (2003).....



Rapport d'activité







## Introduction

L'articulation du présent rapport est identique à celle de l'exercice précédent, ce qui facilitera une lecture comparative. Dans le même esprit, les éléments chiffrés de l'exercice 2003 sont rappelés dans le bilan et les comptes, avec mention des différences 2003 – 2002.

La présentation, tant du rapport de gestion que des comptes, qui sont largement diffusés, doit également permettre au lecteur qui n'est pas un familier de la Caisse d'en comprendre la structure et d'avoir une vision claire de la marche des affaires durant l'exercice considéré.

# 1

## Rapport du président

Dans mon rapport de l'année dernière je vous informais que le début de l'année 2003 semblait plus favorable et que nous étions confiant en l'avenir. Cette première impression s'est fort heureusement confirmée tout au long de l'année, ce qui nous a permis de réaliser un rendement net de nos placements de 7.434%.

Rappelons qu'en 2002 ce rendement était négatif de 7.481% et que pour la première fois, le fonds de compensation présentait un solde négatif d'environ 62,7 millions. Au vu des dispositions de l'article 136 al.3 de nos statuts, cette situation ne pouvait perdurer plus de trois ans consécutivement.

Cette confiance en l'avenir nous avait incités à ne pas céder à la panique qu'aurait pu susciter le solde négatif du fonds de compensation. Nos réflexions, visions et travail basés sur le long terme nous ont donné raison.

Ainsi, grâce aux résultats 2003, nous avons pu allouer à ce fonds de compensation près de 63 millions afin de le ramener dans les chiffres noirs à hauteur d'un demi-million.

La situation ayant été rétablie sur ce point, le Conseil n'aura pas besoin de faire des propositions sur ce sujet à l'assemblée des délégués (art. 142).

Les résultats 2003 nous ont également permis de procéder aux attributions exceptionnelles suivantes:

- 2 millions à la réserve de fluctuation de cours sur titres
- 0.244 million au fonds d'amortissement des immeubles

Enfin l'attribution nette au capital de couverture a été de 133,8 millions contre – 94.6 millions en 2002.

De ce fait, le degré de couverture OPP 2, art. 44, al. 1 est passé de 74.98% en 2002 à 78.82% au 31.12.2003.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le préciser dans la presse, la situation financière de notre Caisse est bonne et parfaitement saine. Nous pouvons ainsi voir l'avenir avec sérénité.

---

Cependant, l'environnement politico-économique dans lequel nous vivons nous oblige à maintenir une vigilance soutenue dans le cadre de nos investissements.

L'insécurité et le regain de tension que nous vivons depuis le 11 mars sur la scène internationale pourraient peser sur la reprise économique tant attendue depuis de nombreux trimestres. Les taux d'intérêts sont toujours aussi bas et l'immobilier est dans une courbe ascendante. Il faudra éviter de tomber dans le piège de la spéculation foncière pour se retrouver dans une situation similaire à celle du début des années 90. Cependant, nous devons bien placer nos liquidités et le choix de nos placements n'en sera de ce fait pas facilité.

Nous sommes particulièrement satisfaits d'avoir opté pour une politique de placement basée sur une large répartition des risques qui nous permet ainsi de minimiser au maximum les effets négatifs de la situation internationale.

Ces événements confortant nos idées et nos décisions, nous vous assurons que nous maintiendrons ce cap, dans le futur, pour le bien de notre Caisse et de votre avenir.

J'adresse mes plus grands remerciements à mes collègues du Conseil d'administration, à notre secrétaire, à la Direction et au personnel des Retraites Populaires pour la qualité de leur travail et les très agréables relations entretenues tout au long de l'année.

# 2

## Effectifs, ressources et prestations

### Effectif des employeurs

Nous saluons avec plaisir trois nouveaux employeurs affiliés conformément à l'art. 4 des Statuts, à savoir:

- Haute école de théâtre de Suisse romande – Lausanne;
- Etablissement scolaire de Gimel et environs;
- Triage forestier intercommunal d'Aubonne au Marchairuz.

Les Associations pour la santé, la prévention et le maintien à domicile des districts de Cossonay, Grandson, Orbe et La Vallée de Joux, Yverdon se sont regroupées.

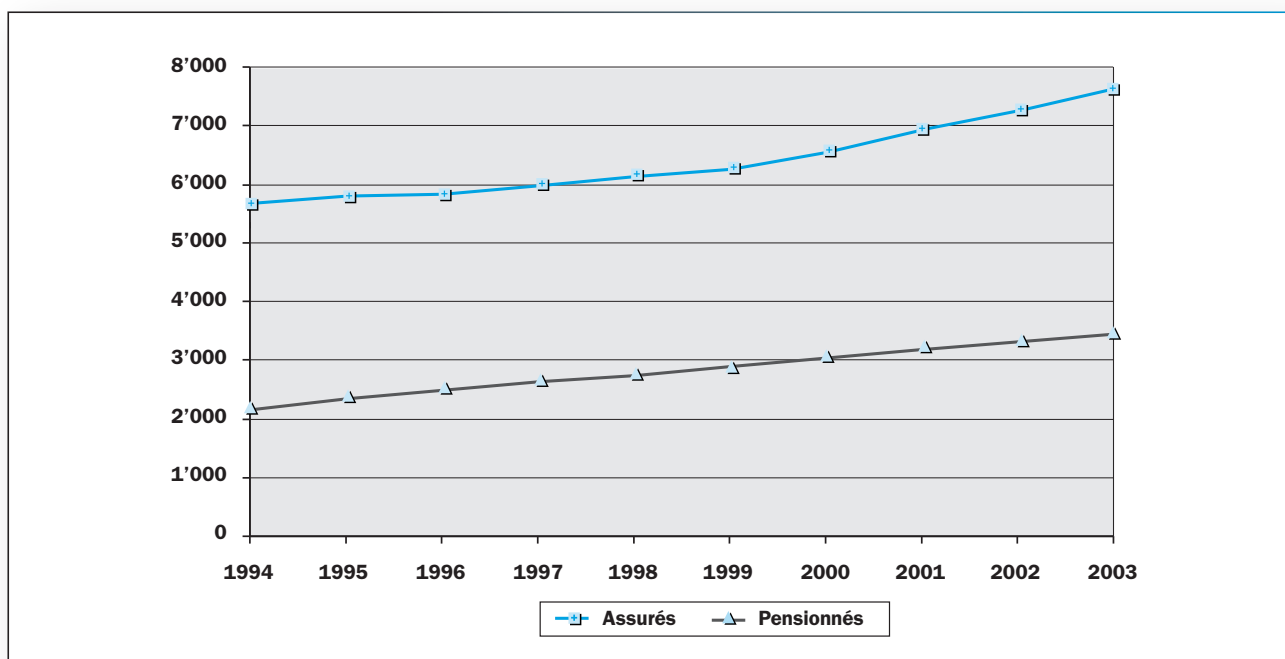
### Effectif des actifs

Pour 2003, nous enregistrons une augmentation nette de l'effectif de 360 unités portant l'effectif global à 7616 assurés au 1er janvier 2004 (dont 221 à l'assurance minimale).

Nous relevons que l'âge moyen des assurés est une fois de plus en légère augmentation. Il se situe à 44 ans et 8 mois alors qu'il était de 44 ans et 6 mois lors de l'exercice précédent. Dans les appendices vous trouverez des indications détaillées relatives aux structures d'âges.

### Effectif des pensionnés

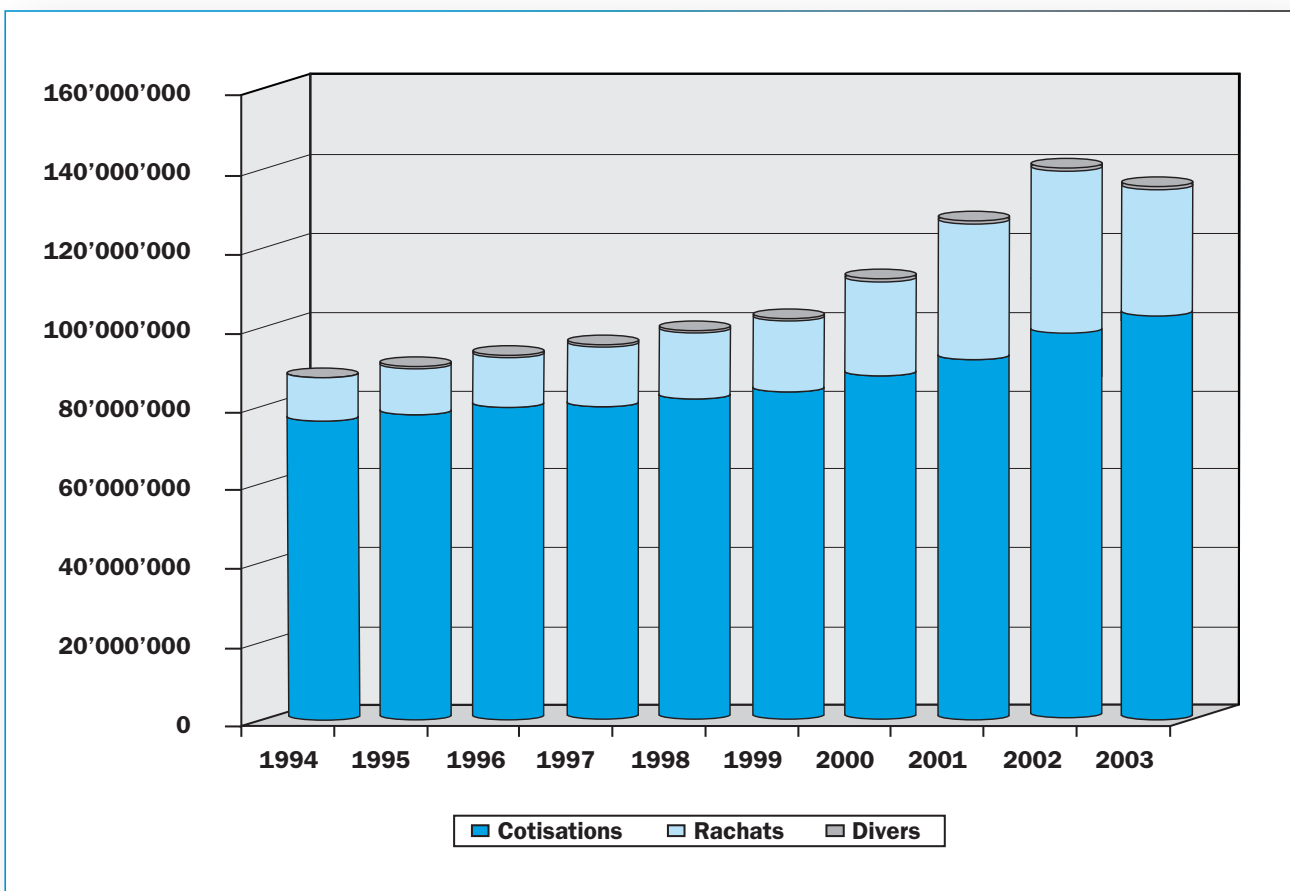
L'effectif des pensionnés est également en augmentation de 117 unités. Au 1er janvier 2004, l'effectif global est à 3447 pensionnés (dont 10 à l'assurance minimale). Une page détaillée se trouve dans les appendices.



### Ressources

Au cours de l'année 2003, les ressources ont diminué globalement de CHF 6.4 millions. Les ressources 2002 avaient été influencées par le transfert exceptionnel d'un nouveau groupe d'assurés de l'ORIPH (plus de 40 personnes), ainsi que par le transfert de la réserve mathématique des pensionnés du même groupe. Les cotisations et contributions ont quant à elles augmenté de CHF 4.7 millions.

La variation constatée sur les cotisations et contributions résulte des augmentations statutaires accordées aux assurés et de l'accroissement de l'effectif des assurés. L'adaptation au renchérissement a été très faible ces dernières années et n'a, par conséquent, que peu influencé les traitements cotisants.

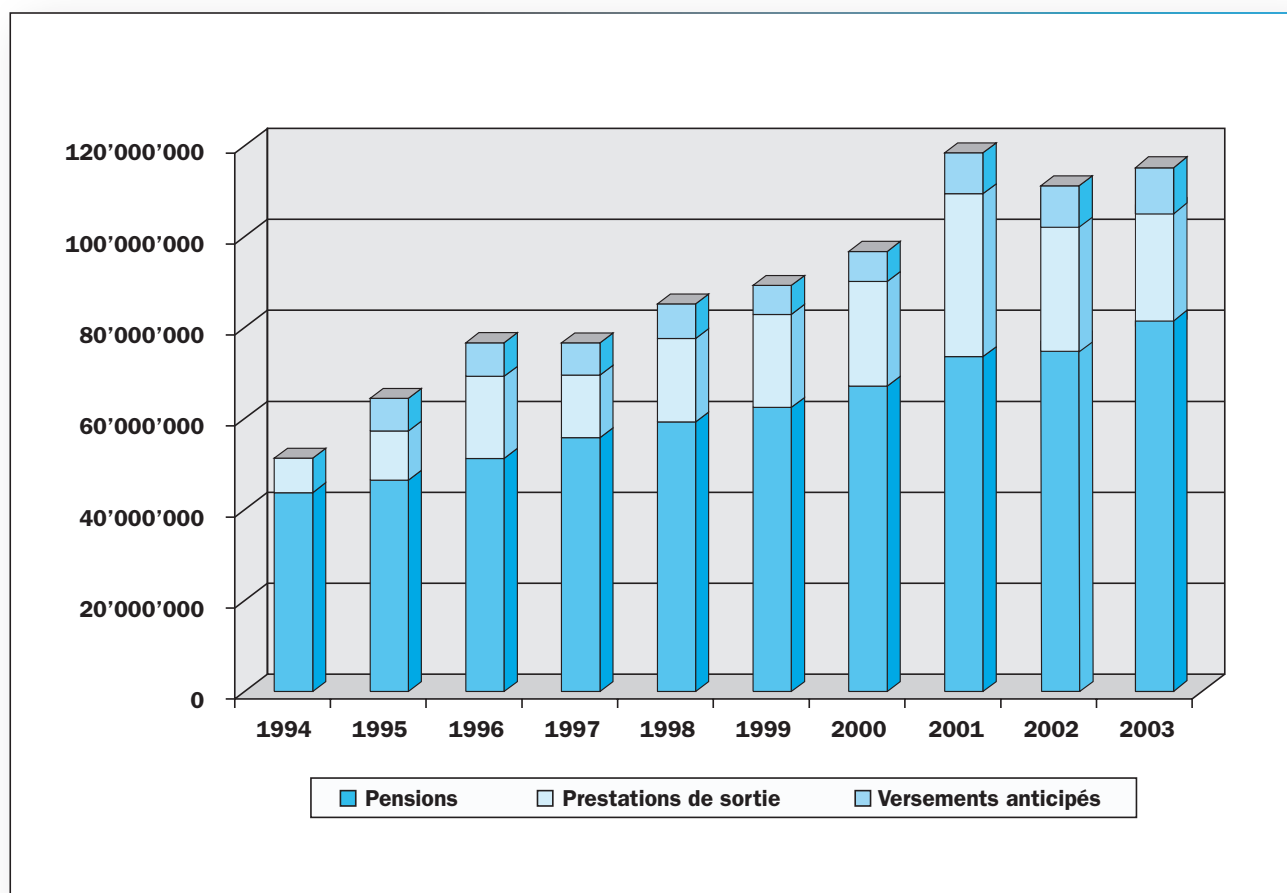


### Prestations

Au cours de 2003, les prestations ont augmenté de quelque CHF 1.1 millions.

Pour les prestations de sortie, nous constatons une diminution de CHF 2.8 millions due à une baisse du nombre d'assurés démissionnaires. Les versements anticipés pour l'acquisition d'un logement en propriété ont augmenté de CHF 2.2 millions et ceux entraînés par un divorce de CHF 0.7 millions. Il convient de rappeler que ces versements n'exercent aucune influence sur l'équilibre de la Caisse puisqu'ils sont assortis d'une réduction des droits des assurés concernés.

Les pensions ont augmenté de CHF 4.7 millions. Cet accroissement s'inscrit dans la tendance de ces dernières années.

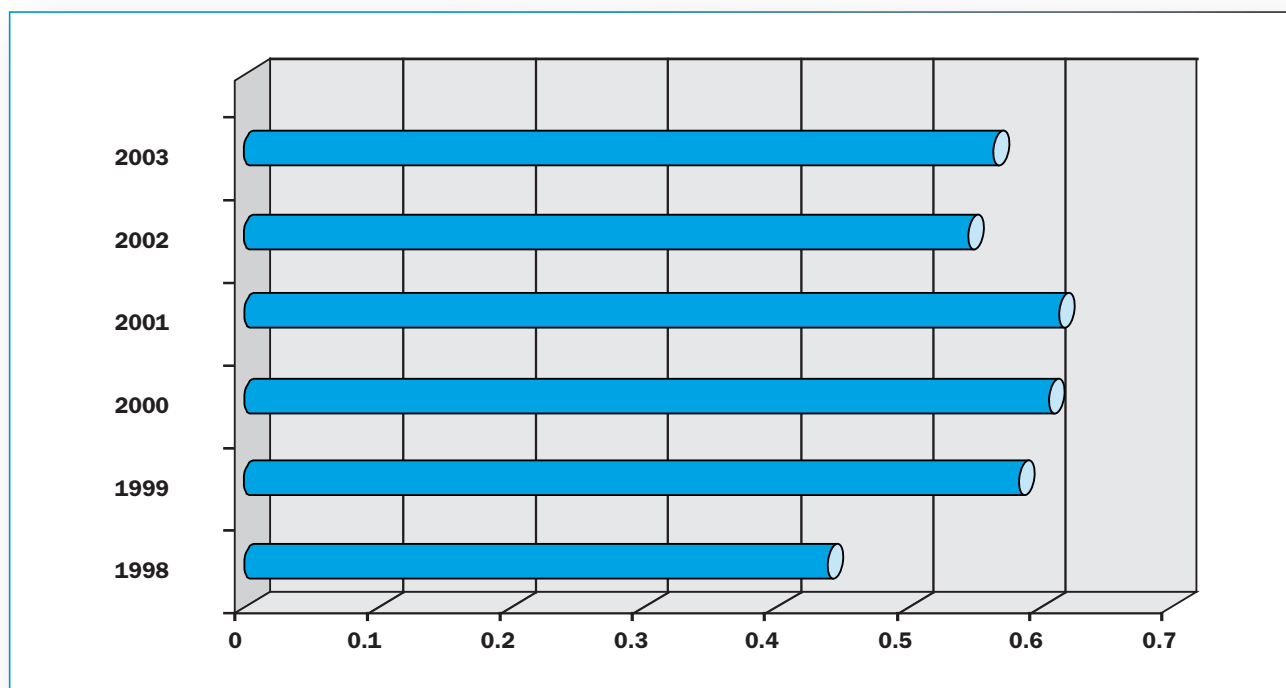


# 3

## Frais d'administration

Depuis 2002, la facturation des services des Retraites Populaires tient compte d'un forfait administratif par assuré et pensionné d'une part et de commissions relatives à la gestion des divers placements d'autre part. Ces commissions sont directement imputées comme charges desdits placements. Cette méthode correspond mieux aux normes du marché et permet une meilleure comparaison avec ce dernier, tout en étant plus simple et plus transparente.

Pour déterminer les frais d'administration, on additionne les frais directs et les frais de gestion administrative et l'on déduit les recettes diverses. Les frais d'administration sont exprimés en pour-cent de la somme des traitements cotisants.



# 4

## Disponibilités, débiteurs à court terme et transitoires

Du point de vue de l'allocation des actifs, ces postes sont restés, durant toute l'année 2003 dans la fourchette fixée par le Conseil d'administration, comprise entre 0 et 4%.

# 5

## Débiteurs, prêts à long terme et investissement non-traditionnels

### Banques comptes à terme plus de 12 mois

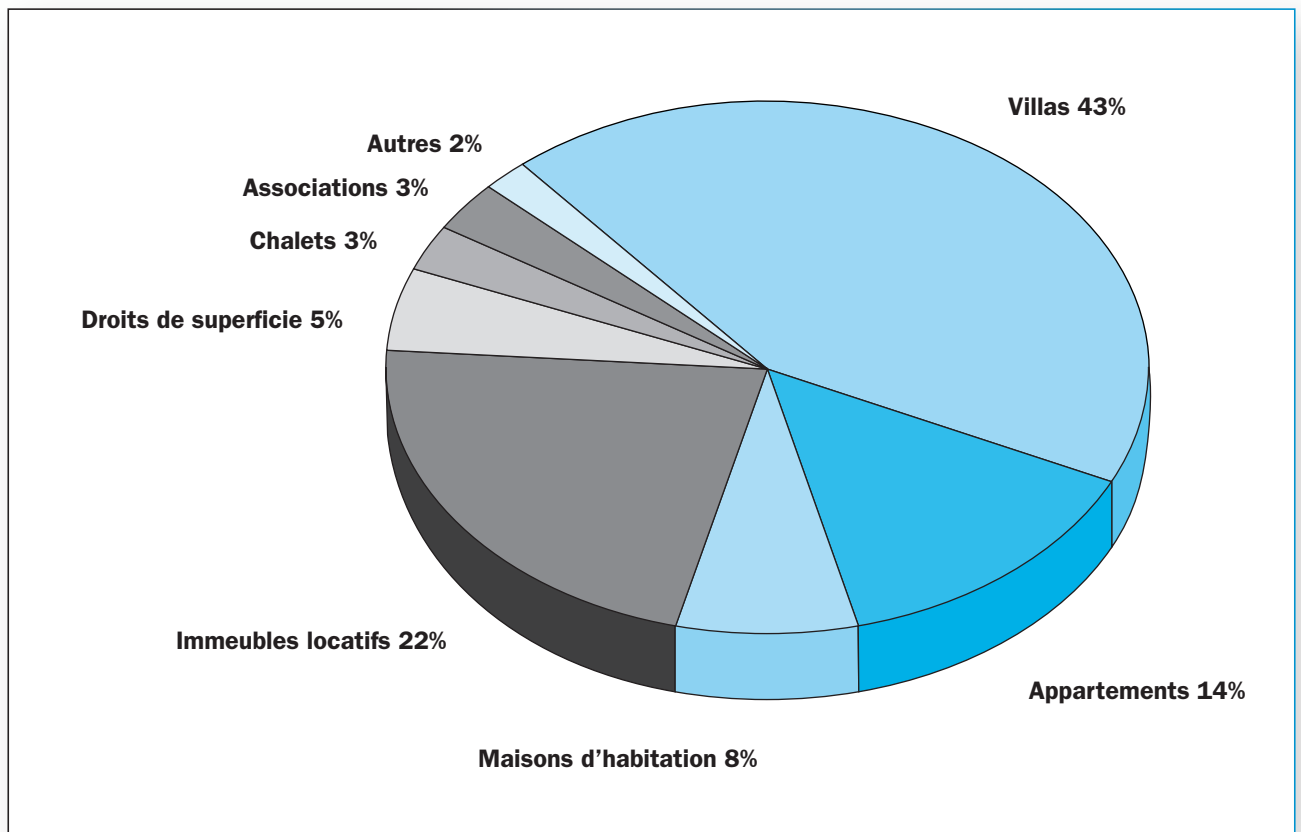
Les CHF 1.7 millions représentent des prêts garantis par obligations simples auprès de différentes banques Raiffeisen du Canton de Vaud.

### Créances hypothécaires

Les nouveaux prêts et compléments se sont élevés à CHF 17.7 millions alors que les remboursements se sont montés à CHF 15.3 millions.

Sur le plan du risque, le taux de couverture des prêts est supérieur à 200%. La situation du portefeuille est donc très saine.

La répartition des créances hypothécaires, en fonction du type de gage, s'établit, au 31 décembre, de la manière suivante:

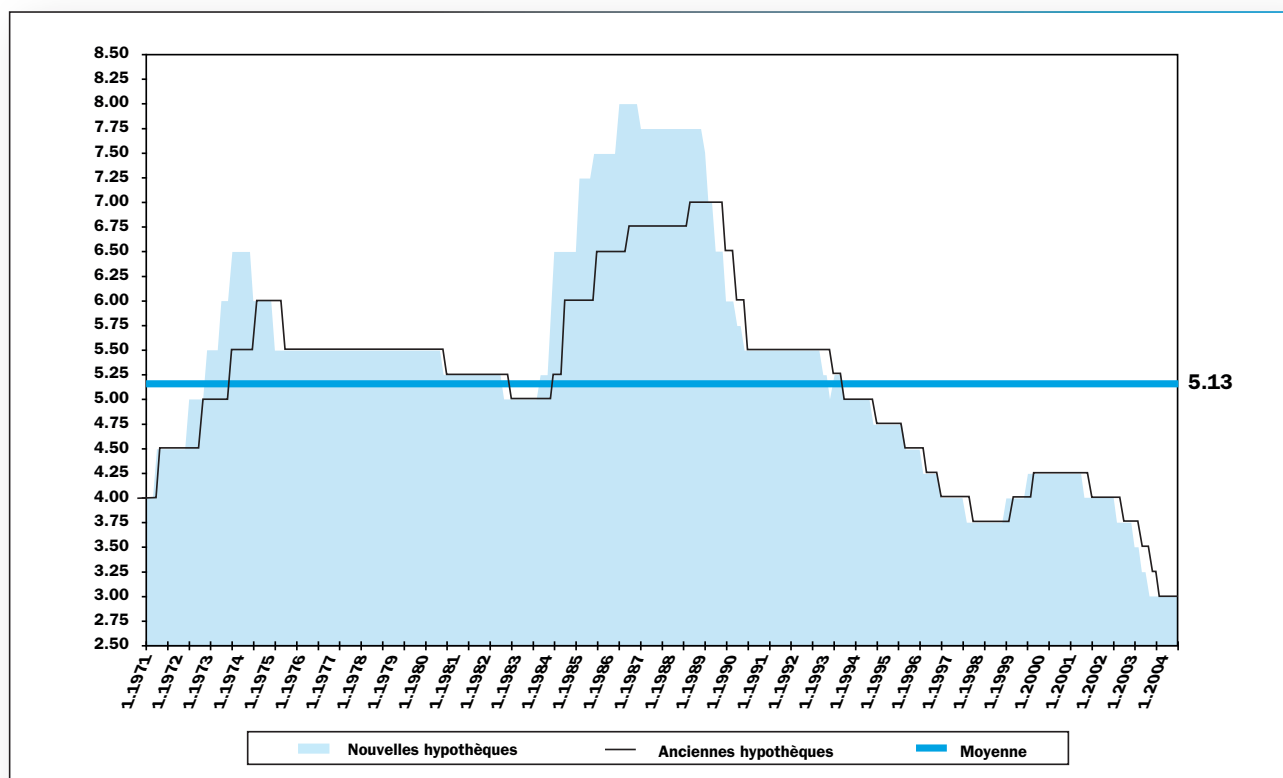


En 2003, les taux hypothécaires ont subi trois baisses d'un quart pour cent les 1er mars, 1er juin et 1er août 2003, ramenant finalement le taux en 1er rang à 3%.

Le rendement net des créances hypothécaires s'est élevé à 3.33% (2002: 3.93%).



## Evolution du taux des créances hypothécaires



### Prêts aux corporations de droit public

Au cours des dernières années, la Caisse a accordé à diverses institutions de droit public des prêts qui se répartissent en trois catégories :

- les prêts à taux variables dont le taux d'intérêt a été ramené (par trois baisses successives de  $\frac{1}{4}\%$ ) de  $3\frac{3}{4}\%$  à 3% dès le 1er août 2003;
- les prêts à taux fixes d'une durée de 2 à 10 ans. Les taux d'intérêt sont fixés au moment de l'octroi du prêt et ne varient plus durant toute la durée de ce dernier. En 2003, les taux ont été fixés en tenant compte du marché des obligations et des conditions des établissements bancaires.
- les prêts à court terme, exploitables sous forme de tranches renouvelables, dont les conditions, basées sur le LIBOR, sont fixées de trois mois en trois mois.

Le rendement net des diverses catégories ci-dessus s'est élevé à 3.52% (2002: 4.07%).

### Investissements non-traditionnels

En 2003, ceux-ci sont constitués par:

Placements privés («private equity»)	CHF	9'084'368.86	
Placements alternatifs («hedge funds»)	CHF	40'318'657.20	
Placements locaux			
● coopératives de logements principalement	CHF	931'786.50	
● Immobilier	CHF	4'000'000.00	CHF 4'931'786.50
			<b>CHF 54'334'812.56</b>

En raison du caractère particulier de l'objet, un immeuble est enregistré dans les placements locaux, mais répertorié dans l'immobilier pour le contrôle du respect des normes de l'OPP2.

Le taux de rendement net des investissements non-traditionnels s'est élevé à - 2.12% (2002: - 9.47%), en raison des ajustements de valeurs engendrés notamment par des normes prudentes en matière d'évaluation.

### Avances AVS à récupérer

Le compte avances AVS à récupérer a évolué, en 2003, de la manière suivante:

Solde à nouveau au 1er janvier			CHF	3'797'238.75
Avances AVS en cours de paiement	CHF	834'514.75		
Avances AVS en cours de remboursement	CHF	-594'272.55		
Charges sur avances AVS (*)	CHF	-31'457.00		
Produits sur avances AVS (**)	CHF	65'207.45	CHF	273'992.65
<b>Solde au 31 décembre</b>			<b>CHF</b>	<b>4'071'231.40</b>

\* Il s'agit des avances non restituées par les bénéficiaires décédés avant l'échéance de la restitution.

\*\* Ces produits sont constitués des intérêts versés par les bénéficiaires parvenant au terme de leurs remboursements.

## 6 Titres

Après deux exercices fortement pénalisés par la chute des marchés des actions, les performances des valeurs mobilières s'affichent en hausse pour l'année 2003 grâce à la reprise générale des bourses:

	2003	2002	2001	Moyenne historique
Performance brute de la CIP	13.84%	- 15.05%	- 11.68%	5.15%
Performance brute des indices de comparaison*	10.66%	- 16.44%	- 8.52%	4.46%

\* indice Pictet LPP pondéré en fonction de la part en actions

Les facteurs principaux ayant déterminé le retournement de tendance au niveau des marchés actions ont été l'amélioration du climat économique confirmant une reprise de l'activité ainsi qu'une baisse des craintes liées aux instabilités géopolitiques.

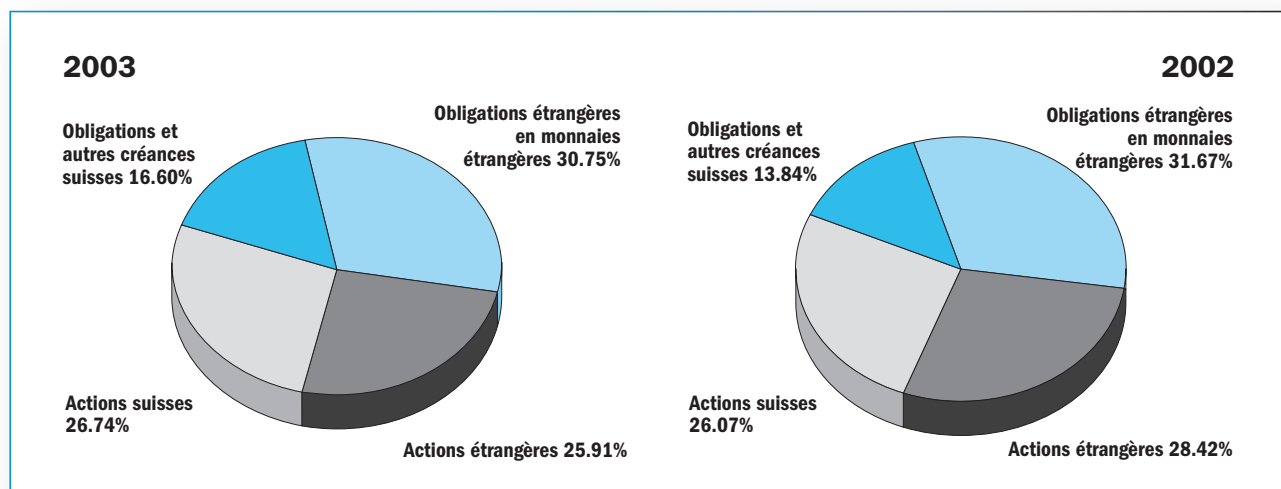
En deuxième lieu, le maintien des politiques monétaires accommodantes de la part des banques centrales a été favorable aux placements obligataires.

En troisième lieu, le renforcement de l'Euro a été très positif pour les investissements en obligations et en actions européennes. L'appréciation du CHF par rapport aux autres devises étrangères (principalement le dollar américain) a été, quant à lui, pénalisant.

Les principaux mouvements relatifs à la répartition des titres entre les différentes classes d'actifs ont été les suivants:

- augmentation des positions en obligations suisses (principalement gouvernementales et d'entreprises privées);
- réduction des risques spécifiques sur les actions, fonds de placements et mandats de gestion par la poursuite du développement des critères de suivi;
- renforcement de la diversification par style de gestion et par région.

## Répartition en valeurs comptables



Ces modifications s'inscrivent parfaitement dans l'allocation tactique des actifs décidée par le Conseil d'administration.

Sur le plan comptable et en tenant compte des normes en matière d'évaluation des placements, les taux de rendement sont les suivants:

	2003	2002	2001	2000	1999
Obligations suisses	2.38%	2.92%	4.96%	5.17%	5.21%
Obligations étrangères en monnaies étrangères	8.06%	4.83%	4.08%	3.45%	7.96%
Actions étrangères	18.82%	- 37.78%	- 16.07%	5.40%	10.54%
Actions suisses	18.91%	- 26.96%	0.90%	11.29%	7.92%

Contrairement aux exercices 2001 et 2002, il apparaît très clairement que ce sont les véhicules actions qui ont eu un impact fortement positif sur le rendement. Historiquement, le véhicule obligations étrangères en monnaies étrangères offre la meilleure rentabilité moyenne. Le taux de rendement net, après attribution à la réserve de fluctuation de cours, s'établit à:

	2003	2002	2001	2000	1999
Taux de rendement net des titres	11.86%	- 16.27%	- 1.84%	6.19%	7.10%

De manière résumée, les bourses mondiales ont connu depuis 2000 une des pires périodes depuis près d'un siècle, l'année 2003 ayant été marquée par une forte reprise après un plus bas atteint au début du mois de mars. Historiquement et à titre d'illustration, le marché suisse des actions a enregistré une baisse d'environ 55% sur une période de 31 mois, alors que la reprise d'environ 49% est quant à elle survenue sur une période de 9 mois. Il faut remonter au milieu des années septante pour trouver des similitudes dans l'ampleur et la durée de mouvements comparables.

Sur le plan des taux d'intérêt, le niveau actuel reste le plus bas depuis près de 50 ans.

# 7 Immobilier

## Immeubles

Au 31 décembre 2003, la Caisse est propriétaire de 85 immeubles. Ceux-ci abritent 1'685 appartements, 30'382 m<sup>2</sup> de surfaces commerciales et 2'287 places de parc et garages. La valeur au bilan a progressé de 1.74%. Cette augmentation résulte des opérations suivantes :

Solde à nouveau au 1er janvier			CHF 427'348'000.00
Acquisition:	CHF	0.00	
Vente:	CHF	0.00	
Consolidations après constructions ou transformations de divers immeubles	CHF	8'834'432.35	
Divers travaux sur l'ensemble du parc immobilier	CHF	269'517.75	
Amortissements d'immeubles subventionnés et divers	CHF	-1'677'950.10	CHF 7'426'000.00
<b>Solde au 31 décembre 2003</b>			<b>CHF 434'774'000.00</b>

La valeur économique des immeubles s'élève à CHF 465'836'519.26. Elle dégage une réserve latente de CHF 31'062'519.26.

## Investissements sur immeubles en propriété

Solde au 1er janvier			CHF 3'843'873.90
	<b>Augmentations</b>	<b>Transferts</b>	
Brayères 7-9, Clarens	CHF 884'887.45	CHF 2'091'167.70	
Cerjat 9, Moudon	CHF 582'129.45	CHF 851'437.60	
Cerjat 11, Moudon	CHF 538'822.35	CHF 786'728.90	
Malavernaz 7, St-Légier (suite incendie)	CHF 65'040.05		
Orio 6/Cousson 3, Romanel-sur-Lausanne	CHF 3'764'378.30	CHF 5'842'785.55	
Poste 3, Orbe	CHF 62'428.60	CHF 125'460.45	
Saux 2 A-B-C, Tolochenaz (nouveau)	CHF 41.55		
	CHF 5'897'727.75	CHF 9'697'580.20	
Augmentations			CHF 5'897'727.75
Transfert au compte immeuble		CHF 8'834'432.35	
Transfert au compte entretien des immeubles		CHF 863'147.85	CHF 9'697'580.20
<b>Solde au 31 décembre 2003</b>			<b>CHF 44'021.45</b>

Compte tenu des produits et des charges des immeubles ainsi que des attributions ordinaires et complémentaires au Fonds d'amélioration des immeubles, le rendement net immobilier s'élève à 4.20% (2002 : 4.14%).

# 8

## Fonds, provisions et réserves

### Réserve de fluctuation de cours sur titres

CHF 2 millions ont été attribué à la réserve de fluctuation de cours sur titres. Cette dernière est constituée dans le but de se prémunir contre le risque des marchés financiers.

Suite à la forte progression des marchés boursiers et selon les normes comptables, une importante dissolution d'ajustements de valeurs a pu être comptabilisée. De plus, il existe une réserve latente pour les véhicules obligations suisses et obligations étrangères en monnaies étrangères.

### Provisions pour investissements non-traditionnels

Les ajustements de valeurs ont été effectués conformément aux normes comptables. Une provision n'est donc pas nécessaire. Toutefois, une réserve latente existe.

### Provision pour débiteurs douteux

L'absence de contentieux et de risques prévisibles ont déterminé le maintien d'une provision nulle pour les prêts.

La provision pour débiteurs douteux portée à CHF 200'000.00 en 2001 n'a pas été modifiée.

### Fonds d'amélioration des immeubles

En 2003, une attribution ordinaire de CHF 2.17 millions a été enregistrée. Elle a été calculée sur le capital moyen des immeubles au taux de 0,5%. D'autre part, une attribution complémentaire de CHF 244'000.00 a été comptabilisée.

Le fonds n'a pas été utilisé pour couvrir diverses dépenses de rénovation de notre patrimoine immobilier lors de cet exercice.

Par conséquent le fonds d'amélioration au 31 décembre 2003 se monte à CHF 18 millions.

### Fonds de solidarité

Les dispositions concernant ce fonds sont définies aux articles 109 et suivants des statuts. En 2003, il a enregistré les opérations suivantes:

Solde à nouveau au 1er janvier					6'565'271.66
Finances d'entrée	CHF	345'223.90			
Intérêts 3.5 %	CHF	233'804.85			
Prestations périodiques	CHF	-78'294.90			
Allocations uniques	CHF	-5'113.00			
Frais funéraires	CHF	-32'082.45	CHF	463'538.40	
<b>Solde au 31 décembre 2003</b>			<b>CHF</b>	<b>7'028'810.06</b>	

### Capital de couverture

Ce capital de couverture est constitué:

- du fonds des pensions (art. 135), destiné à couvrir les diverses prestations de la Caisse.
- du fonds de compensation (art. 136), lequel enregistre les différences de rendement net par rapport au taux technique de 3.5%. Ce fonds permet d'accorder, le cas échéant, des allocations de renchérissement aux pensionnés et sert également à couvrir les risques provenant notamment d'une longévité accrue. **Voir la note 21.1.**
- du fonds des allocations de renchérissement (art. 137), qui assure le paiement des allocations de renchérissement en cours.

Les allocations accordées, ces dix dernières années, sont les suivantes:

- 2% au 1er janvier 1994
- 2% au 1er janvier 1996
- 0.5% au 1er janvier 1997
- 0.5% au 1er janvier 1998
- 1.25% au 1er janvier 2000
- 1.5% au 1er janvier 2001
- 0.5% au 1er janvier 2002

L'augmentation nette s'est élevée à CHF 133'828'074.66, elle est détaillée à la note 21.2.

## 9 Rendement moyen des capitaux

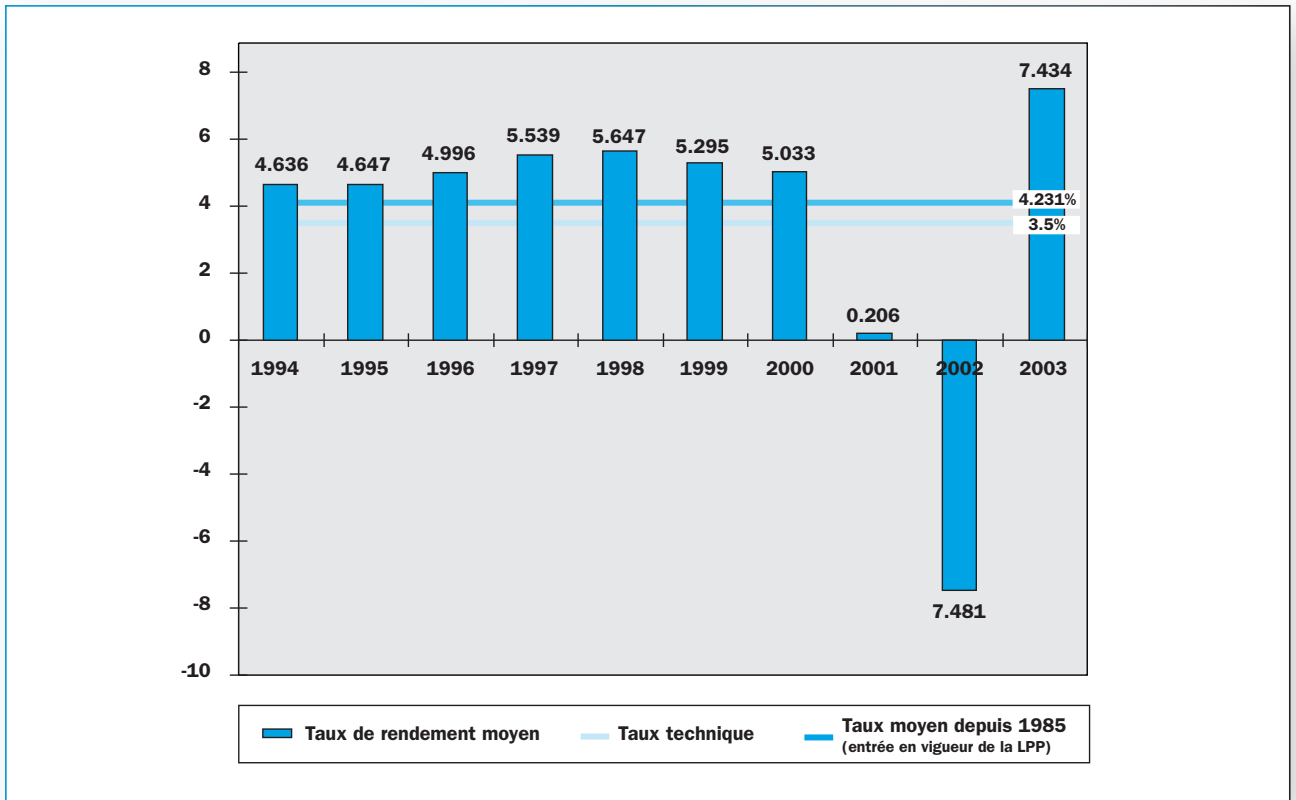
Le rendement moyen net des capitaux est détaillé à la note 8.1. Après l'attribution au Fonds de solidarité, le solde servant au calcul du rendement s'élève à CHF 118'146'267.29.

Le capital moyen soumis au rendement correspond à la moyenne des capitaux au début et à la fin de l'année. Les capitaux pris en compte sont le capital de couverture, le fond d'amortissements des immeubles et les réserves diverses. La somme de ces capitaux, au 1er janvier 2003, s'élevait à CHF 1'520'114'097.07 et à CHF 1'658'356'171.73 au 31 décembre 2003. La moyenne est donc de CHF 1'589'235'134.40.

Le taux de rendement moyen net des capitaux s'établit comme il suit:

$$\frac{118'146'267.29}{1'589'235'134.40} = 7.434\%$$

L'évolution de ce taux de rendement, au cours de ces dix dernières années, a été la suivante:





# 11

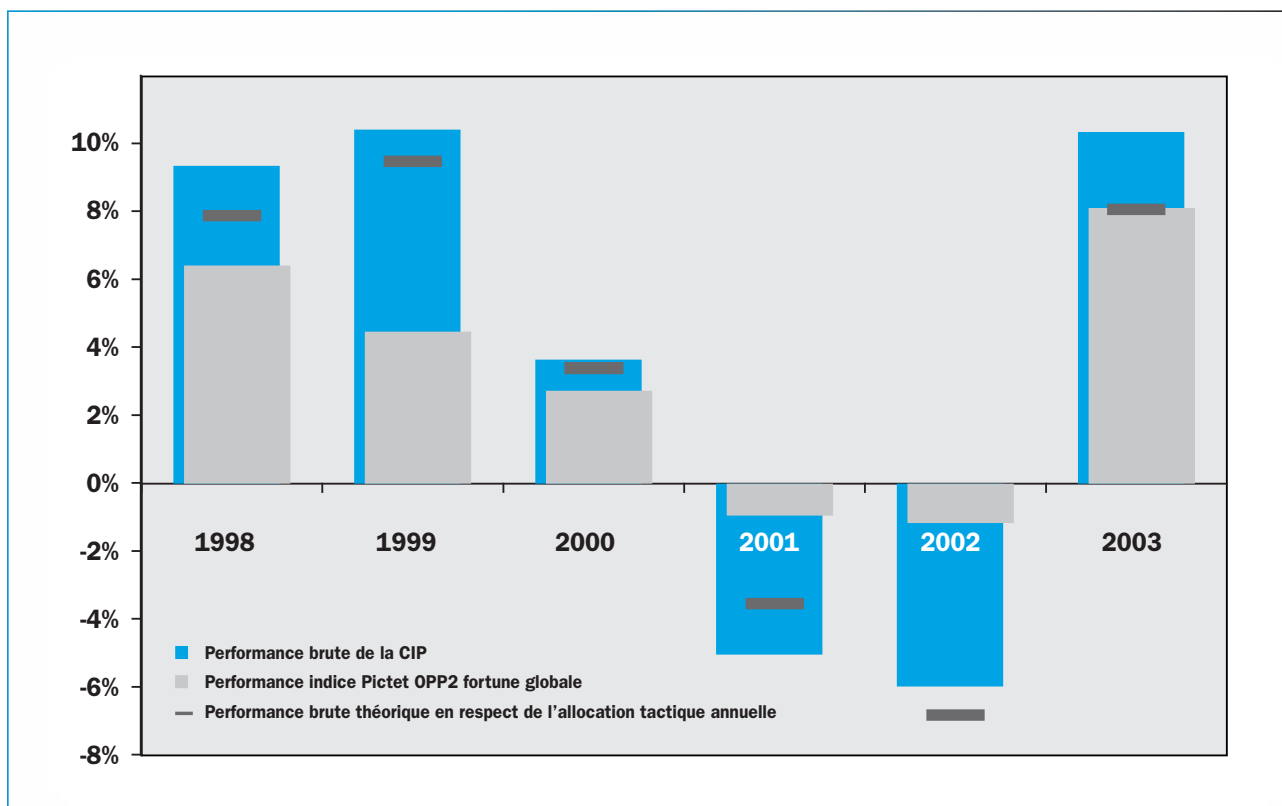
## Performance globale de la Caisse

Le calcul de la performance globale permet au Conseil d'administration de se forger une opinion quant au résultat de la gestion de ses investissements. Afin de garantir l'objectivité, l'évaluation a été effectuée par un consultant externe sur la base des comptes audités. Cette évaluation est attestée par une fiduciaire indépendante depuis 2001. La pertinence des résultats fournis est toutefois contrôlée par la Caisse sous l'angle financier et comptable.

	2003	2002	2001	2000	1999	1998	Moyenne
Performance brute de la CIP	10.36%	- 5.97%	- 5.03%	3.65%	10.42%	9.36%	3.80%
Performance brute théorique en respect de l'allocation tactique annuelle*	8.07%	- 6.82%	- 3.54%	3.40%	9.49%	7.89%	3.08%
Performance indice Pictet OPP2 fortune globale	8.12%	- 1.16%	- 0.94%	2.74%	4.48%	6.43%	3.28%

\*Cette performance est calculée en simulant des placements attribués mensuellement exactement selon l'allocation tactique définie par le Conseil pour la fin de l'année.

Selon les informations à disposition à ce jour, la performance de la CIP se compare favorablement à la moyenne des caisses de pensions suisses.



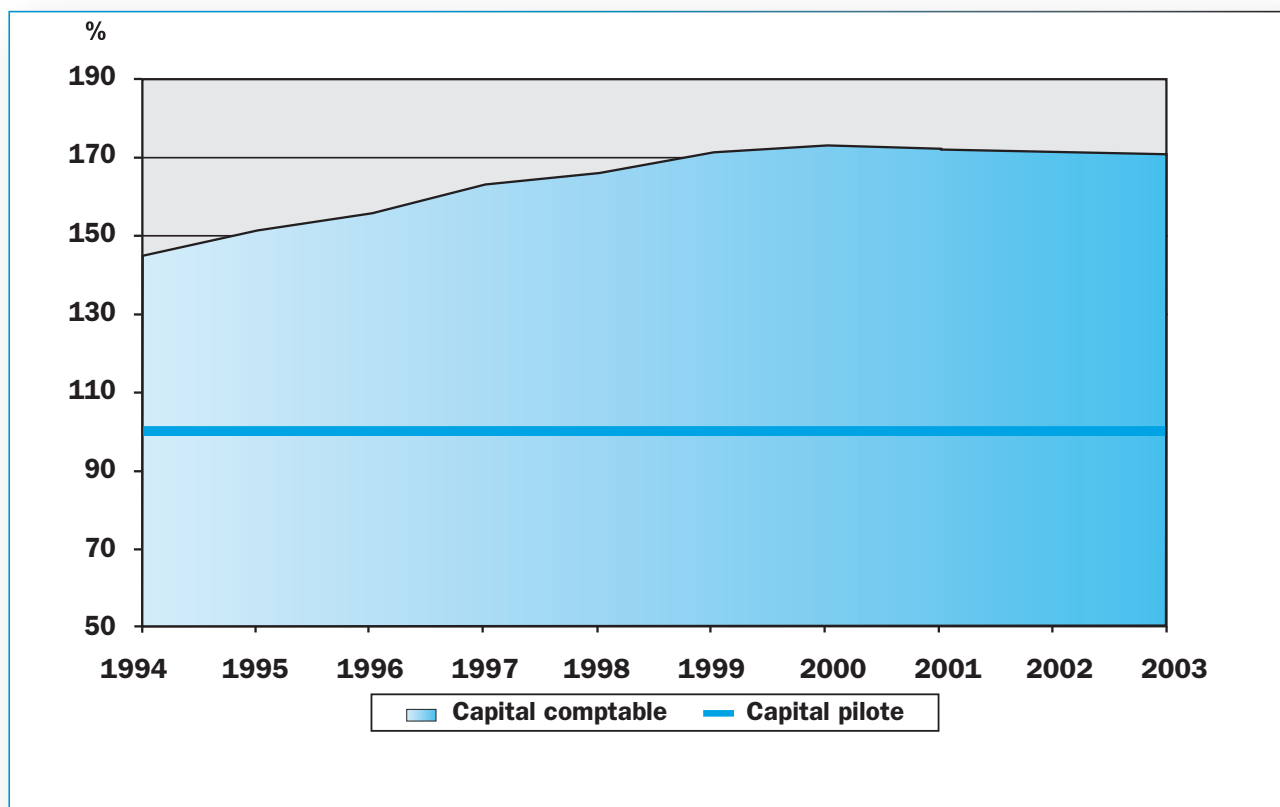


# 12

## Capital pilote

Selon les dispositions de l'art. 139, la Caisse doit disposer d'un capital pilote minimum égal au montant le plus élevé résultant de l'une des deux multiplications suivantes:

a) 14,3 fois les cotisations ordinaires annuelles mentionnées à l'article 29, al. 1, lit a), enregistrées durant l'exercice :	CHF	$67'724'475.00 \times 14.3 =$	<b>CHF</b>	<b>968'459'992.50</b>
b) 11.5 fois le montant des prestations servies effectivement durant l'exercice (article 36, lettres a) à e) et 40):				
Pensions de retraites	CHF	47'634'501.30		
Pensions d'invalidité	CHF	11'687'899.10		
Prestations conjoint survivant	CHF	8'674'142.70		
Pensions d'enfant	CHF	1'380'186.65		
Allocations de renchérissement	CHF	<u>8'029'354.70</u>		
	CHF	$77'406'084.45 \times 11.5 =$	<b>CHF</b>	<b>890'169'971.20</b>
Capital au bilan pour les comptes d'assurances:	CHF		CHF	1'637'896'512.99
Capital pilote minimum:			CHF	<u>- 968'459'992.50</u>
<b>Excédent:</b>			<b>CHF</b>	<b>669'436'520.49</b>



L'entrée en vigueur de la LFLP a uniformisé la méthode de calcul des prestations de sortie en primauté des prestations (valeur actuelle des prestations acquises). Cette donnée ajoutée à la valeur actuelle des pensions en cours permet de déterminer les réserves nécessaires. Ces réserves rapportées aux avoirs disponibles donnent le degré de capitalisation.

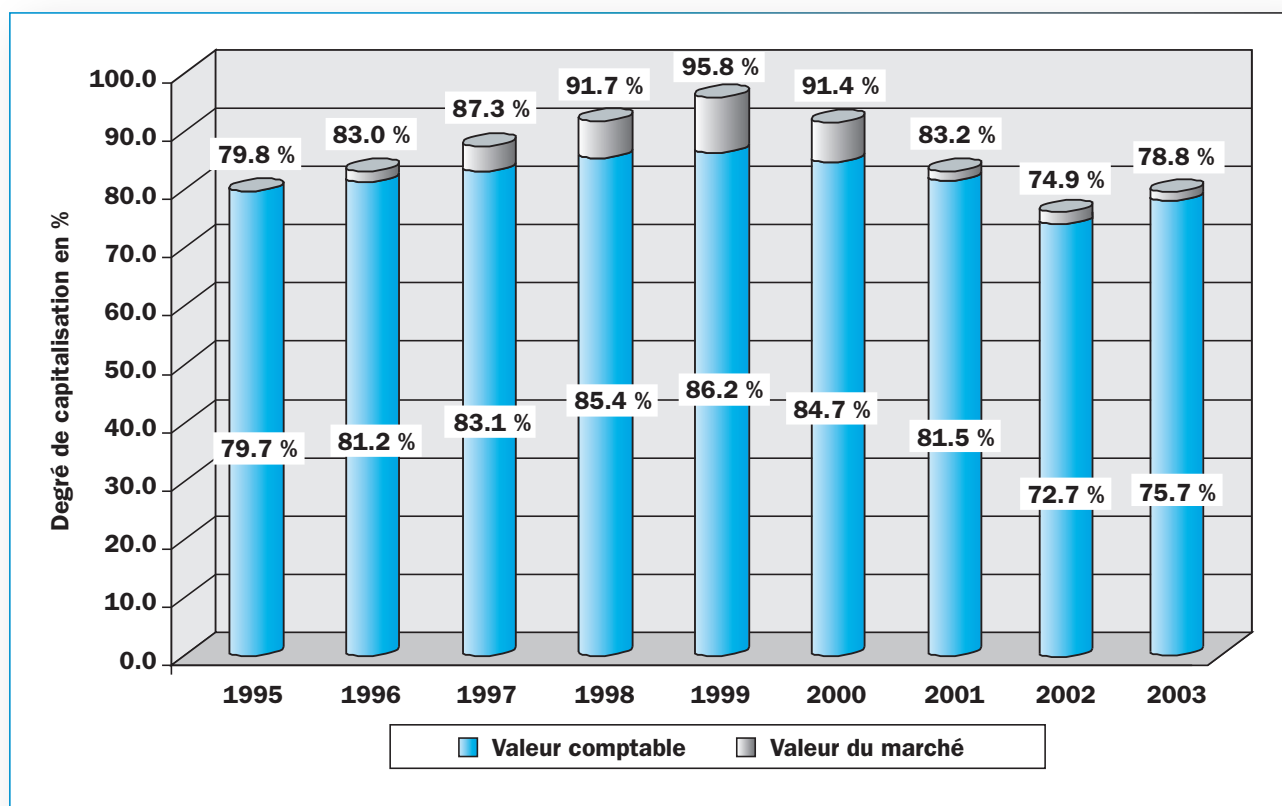
### Chiffres 2003 - 2002

Valeur en capital exprimée en millions de francs:

Réserves nécessaires:	2003		2002	
Pensions en cours:	1'028.72		976.10	
Prestations de sorties	1'136.59		1'093.64	
<b>Total</b>	<b>2'165.31</b>		<b>2'069.74</b>	

Réserves disponibles en valeur:	Comptables		Du marché	
Fonds des pensions et des allocations	1'637.89	1'637.89	1'567.19	1'567.19
Fonds de compensation	0.46	0.46	- 62.66	- 62.66
Réserves et provisions		68.36		45.60
<b>Capital de couverture</b>	<b>1'638.35</b>	<b>1'706.71</b>	<b>1'504.53</b>	<b>1'550.13</b>





Comptes annuels



# Compte de profits et pertes

(en CHF)

	Notes	2003	2002
<b>Produits</b>			
Ressources	1	135'196'017.10	141'606'144.45
Recettes diverses	2	60'427.80	47'340.25
Produits sur capitaux à court terme	3	297'273.00	396'987.84
Produits sur prêts à long terme	4	8'901'173.25	10'603'892.45
Produits sur investissements non-traditionnels	5	608'067.44	10'030'929.33
Produits des titres	6	154'443'898.00	51'532'875.07
Produits des immeubles	7	31'069'880.19	30'806'016.21
Prélèvements de divers fonds, provisions et réserves	8	115'490.35	1'117'614.90
Prélèvements du capital de couverture	8	119'229'413.63	288'484'703.86
		<b>449'921'640.76</b>	<b>534'626'504.36</b>

## Charges

Prestations	1	116'935'941.60	115'816'314.20
Frais directs	2	284'888.88	232'113.35
Frais gestion administrative	2	2'124'073.50	1'972'981.66
Charges sur capitaux à court terme	3	159'057.96	35'201.41
Charges sur prêts à long terme	4	271'792.90	277'051.17
Charges sur investissements non-traditionnels	5	1'413'189.28	11'311'702.91
Charges sur titres	6	60'217'981.98	197'133'051.38
Charges des immeubles	7	10'464'197.62	11'188'629.64
Attributions à divers fonds, provisions et réserves	8	4'993'028.75	2'739'211.66
Attributions au capital de couverture	8	253'057'488.29	193'920'246.98
		<b>449'921'640.76</b>	<b>534'626'504.36</b>

# Bilan au 31 décembre

(en CHF)

	Notes	2003	2002
<b>Actif</b>			
Disponibilités	9	36'701'212.25	57'220'869.02
Débiteurs et créances à court terme	10	3'825'666.52	5'326'114.94
Comptes transitoires	11	16'087'962.14	16'215'052.87
Débiteurs et prêts à long terme	12	251'650'378.85	251'865'999.85
Investissements non-traditionnels	13	54'334'812.56	20'609'573.13
Titres	14	873'880'454.25	752'140'631.96
Immeubles	15	434'818'021.45	431'191'873.90
		<b>1'671'298'508.02</b>	<b>1'534'570'115.67</b>
<b>Passif</b>			
Créanciers à court terme	16	1'395'454.48	992'113.89
Comptes transitoires	17	4'318'071.75	6'698'633.05
Provisions et réserves diverses	18	2'200'000.00	200'000.00
Fonds d'amortissement des immeubles	19	18'000'000.00	15'586'000.00
Fonds de solidarité	20	7'028'810.06	6'565'271.66
Capital de couverture	21	1'638'356'171.73	1'504'528'097.07
		<b>1'671'298'508.02</b>	<b>1'534'570'115.67</b>

Adoptés par le Conseil d'administration  
dans sa séance du 1er avril 2004

Au nom du Conseil d'administration

Claude RECORDON  
Président

Pierre GASSER  
Secrétaire

Certifiés conformes aux écritures le 1er avril 2004

Pour la Caisse intercommunale de pensions  
les Retraites Populaires

Claude RICHARD  
Directeur général

Roger BORNAND  
Directeur

## Principes comptables et d'évaluation

### Disponibilités

Les valeurs au bilan sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles représentent les sommes effectivement dues à la Caisse. Les comptes en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année.

### Débiteurs et créances à court terme

Les valeurs au bilan représentent les sommes effectivement dues à la Caisse. Les provisions pour risques spécifiques figurent sous la rubrique «provisions diverses».

### Débiteurs et prêts à long terme

Les débiteurs et prêts à long terme représentent les sommes effectivement dues à la Caisse. Des provisions pour risques spécifiques figurent sous la rubrique «provisions et réserves diverses».

### Investissements non-traditionnels

Les actions et créances des investissements non-traditionnels sont comptabilisées au prix de revient mais au maximum à leurs valeurs vénales. Des amortissements et des provisions sont enregistrés pour tenir compte des risques spécifiques et de marché.

### Titres

#### Obligations et autres créances

Les obligations suisses et autres créances sont évaluées à la valeur nominale. Les obligations en monnaies étrangères, les parts de fonds de placement et les mandats de gestion sont inscrits globalement au bilan à hauteur du capital investi par la Caisse, mais au maximum à la valeur boursière. Les valeurs étrangères sont converties en francs suisses au cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année.

#### Actions

Les actions, parts de fonds de placement et mandats de gestion sont estimés globalement à la valeur investie par la Caisse, mais au maximum à la valeur boursière. Les valeurs étrangères sont converties en francs suisses au cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année.

#### Instruments financiers dérivés

Conformément à l'ordonnance sur la prévoyance professionnelle (OPP2, art. 56a), les instruments dérivés ne sont utilisés que comme moyen de couverture tout en améliorant la rentabilité du portefeuille.

#### Réserve de fluctuation de cours sur titres

Cette réserve, figurant au passif du bilan, est destinée à se prémunir contre le risque des marchés financiers.

### Immeubles

Les immeubles sont portés au bilan au prix de revient sous déduction des amortissements économiquement nécessaires. Les investissements sur immeubles sont généralement augmentés des intérêts intercalaires calculés.

Le Fonds d'amortissement des immeubles figurant au passif du bilan est destiné à couvrir des dépenses de rénovation. Au 31 décembre, une attribution de 0.5 % du capital moyen des immeubles est enregistrée dans ce fonds.

## Informations générales sur la Caisse intercommunale de pensions

### A. Généralités

La Caisse intercommunale de pensions (ci-après: CIP), créée par l'Union des communes vaudoises, est une institution de prévoyance qui assure les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès (art. 1 des Statuts).

La CIP est un établissement de droit public doté de la personnalité morale, conformément au décret du Grand Conseil du 5 septembre 1923.

Elle applique le système de la primauté des prestations au sens de l'article 16 LFLP (art. 36 al. 1 des Statuts).

Elle est inscrite dans le registre de la prévoyance professionnelle, au sens de l'art. 48 de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP).

### B. Organes

#### Assemblée des délégués (art. 113 ss des statuts)

L'Assemblée des délégués est constituée paritairement par les représentants des employeurs et par les représentants des assurés. Le président du Conseil préside l'Assemblée des délégués; il désigne le secrétaire et les scrutateurs.

#### Conseil d'administration (art. 122 ss des statuts)

La CIP est administrée par un Conseil d'administration, élu par l'assemblée des délégués à l'exception du représentant de l'Etat. Cette élection a lieu dans l'année qui suit le renouvellement des autorités communales et pour une durée de quatre ans. Il est composé de sept membres à savoir, un représentant de l'Etat, trois membres représentant les employeurs et trois membres représentant les assurés. En outre, six suppléants sont choisis paritairement.

Les membres du Conseil d'administration désignent le président et le secrétaire. Ce dernier peut être choisi en dehors du Conseil.



Au 1er janvier 2004, il se compose de:

**Président:** ● Claude **RECORDON**, syndic, Orbe

**Vice-Président:** ● Dominique **KASER**, boursier communal, Puidoux

**Secrétaire (hors conseil):** ● Pierre **GASSER**, notaire, Grandson

**Représentant de l'Etat:** ● Monique **MISCHLER**, Lausanne

**Membres:** ● Patrice **BOCQUET**, syndic, Prilly (jusqu'au 12 janvier 2004)

● Christine **WULF**, municipale, Ollon

● Etienne **POGET**, préposé au contrôle des habitants, Nyon

● Claude **EMERY**, boursier communal, Ecublens

**Suppléants:** ● Didier **TENTHOREY**, adjoint administratif du service de la sécurité sociale, Yverdon-les-Bains

● Jacqueline **SALLIN**, municipale, Avenches (siège ad interim dès le 13 janvier 2004)

● Philippe **GANDER**, municipal, Lucens

● Michel **DARBRE**, municipal, Nyon

● Christian **MONOD**, secrétaire municipal, Buchillon

● Jean-Pierre **PERNET**, chef du personnel, Montreux

La Caisse s'engage vis-à-vis des tiers par la signature collective du président et du secrétaire; en cas d'empêchement, le président ou le secrétaire peuvent être remplacés par le vice-président ou un autre membre du Conseil.

La Gérante représente la Caisse dans les limites de ses compétences (art. 130 des Statuts).

#### Commission de vérification des comptes (art. 129 des statuts)

La commission de vérification des comptes pour l'exercice 2003 est composée de:

Employeurs : Commune de Mont s/Rolle  
Commune de Morrens  
Assurés : Commune de Morges  
Commune de Nyon

#### Gérance (art. 130 des statuts)

La gérance de la Caisse est confiée aux Retraites Populaires, à Lausanne.

#### C. Organe de contrôle (art. 134 des statuts)

Le Conseil a désigné la société BDO Sofirom, Lausanne, pour contrôler la gestion, les comptes et les placements de la Caisse.

#### D. Expert agréé (art. 141 des statuts)

Le mandat d'expert agréé en matière de prévoyance professionnelle est exercé par:

Meinrad **PITTET**, docteur en sciences actuarielles, expert en prévoyance professionnelle, Genève.

## Placement de la fortune

### E. Composition de la fortune

Le Conseil d'administration de la CIP a déterminé une allocation stratégique des actifs à cinq ans. Il a édicté un règlement de placement et fixe, chaque année, les limites pour les différents véhicules de placements. Le Comité de direction des Retraites Populaires œuvre dans le cadre de ces limites.

Les limites fixées par le Conseil d'administration sont déterminées de manière à respecter les dispositions de l'Ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP2) en matière de placements.

### F. Mandats de gestion

La gestion d'une partie de la fortune de la CIP a été confiée à divers instituts bancaires avec lesquels un contrat de gestion de fortune a été conclu. Les titres y relatifs sont regroupés auprès d'un dépositaire global (Pictet & Cie, à Genève) qui assure le contrôle des critères de gestion arrêtés contractuellement entre le gestionnaire et la CIP.

## Expertise actuarielle

### G. Informations actuarielles

Une expertise actuarielle a été déposée en juin 2003 par l'expert agréé. Les dates retenues sont le 31 décembre 2002 pour les comptes et le 1er janvier 2003 pour les données individuelles.

La précédente expertise avait été établie par le même expert à fin 1998. Elle avait donné lieu à un rapport en décembre 1999 qui concluait que l'équilibre financier de la Caisse était bien assuré.

Les bases techniques utilisées en 2003 sont les bases EVK 2000 à 3,5 %.

Les conclusions de l'expert figurant dans son rapport daté du 12 juin 2003 sont les suivantes :

- *Les dispositions statutaires de la CIP relatives aux prestations et au financement sont conformes aux dispositions légales.*
- *L'équilibre financier de la Caisse est assuré compte tenu du financement, du plan de prévoyance en vigueur et du système financier appliqué. La Caisse est ainsi en mesure de garantir ses engagements.*

## Assurés et pensionnés

### H. Mouvement des assurés (y compris l'assurance minimale)

		Dont assurance minimale	
<b>Effectif au 01.01.2003</b>		<b>7256</b>	<b>185</b>
<b>Augmentation</b>			
Nouveaux	1127		236
Réactivés	42	<b>1169</b>	<b>2</b>
<b>Diminution</b>			
Démissions	-581		-196
Décès sans prestation	-7		-1
Décès avec prestations	-6		0
Invalides	-83		-4
Retraités	-132	<b>-809</b>	<b>-1</b>
<b>Effectif au 01.01.2004</b>		<b>7616</b>	<b>221</b>

**I. Mouvement des pensionnés (y compris l'assurance minimale)**

			Dont assurance minimale
<b>Effectif au 01.01.2003</b>			
Invalides définitifs	561		7
Invalides temporaires	44		
Retraités	1'752		2
Conjoints survivants	689		
Enfants	284	<b>3'330</b>	<b>9</b>
<b>Augmentation</b>			
Nouveaux invalides définitifs	54		1
Nouveaux retraités	131		
Nouveaux conjoints survivants	42	<b>227</b>	<b>1</b>
<b>Diminution</b>			
<b>Sorties par décès</b>			
Invalides définitifs décédés	16		
Retraités décédés	54		
Conjoints survivants décédés	29	<b>-99</b>	
<b>Sorties par suppression de pension</b>			
Retraités (annulations)	2		
Invalides définitifs (art. 68 des Statuts)	5		
Conjoints survivants décédés (art. 72 des Statuts)	0	<b>-7</b>	
<b>Mouvement: pensions temporaires</b>			
Invalides temporaires	-5		
Enfants	1	<b>-4</b>	
		<b>3'447</b>	<b>10</b>
<b>Effectif au 01.01.2004</b>			
Invalides définitifs		594	8
Invalides temporaires		39	
Retraités		1'827	2
Conjoints survivants		702	
Enfants		285	
		<b>3'447</b>	<b>10</b>

**1 RESSOURCES****Cotisations et contributions diverses****Finances d'entrée (art. 28)****345'223.90****391'834.20****Cotisations annuelles**

Cotisations ordinaires (art. 29, al. 1a)

67'724'475.00

64'668'522.60

Contributions spéciales (art. 29, al. 1b)

33'862'237.50

32'334'261.30

Cotisations et contributions (art. 25)

346'647.50

**101'933'360.00**

293'468.80

**97'296'252.70****Contributions de rachat (art. 30 ss)****32'369'232.00****41'810'127.20****Versements anticipés remboursés (art.93i)**

En 2003, 5 pour l'accession à la propriété

**173'132.00****486'767.60****Produits sur avances AVS (art.90)**

6 avances remboursées par les bénéficiaires

**65'207.45****37'525.85****Subsides du Fonds de garantie LPP (selon LPP)****309'861.75****268'400.05****Réserve mathématique reprise de pensionnés****0.00****1'315'236.85****Total des ressources statutaires****135'196'017.10****141'606'144.45****Somme des traitements cotisants****424'722'333.00****405'401'052.00**

- 1.1 Durant l'exercice 2002, nous avons repris l'ensemble des assurés au service du Centre de Pomy de l'ORIPH, les transferts y relatifs figurent dans les contributions de rachat. Nous avons également repris les pensions en cours. De ce fait, nous avons encaissé la réserve mathématique de CHF 1'315'236.85

- 1.2 **Allocations de renchérissement extra-statutaires consenties par l'employeur (art. 41), remboursées à la Caisse**

**882'576.75****833'731.40**

Ces allocations de renchérissement aux pensionnés consenties à titre bénévole par l'employeur sont indépendantes des prestations statutaires. L'employeur couvre la Caisse des montants en cause.

**1 PRESTATIONS****Prestations de la Caisse****Pensions de retraite**

Pensions viagères	47'524'421.50		44'433'952.60	
Allocations de renchérissement CIP	5'046'600.65		5'340'854.35	
Allocations exceptionnelles	110'079.80		125'501.20	
Suppléments temporaires	3'417'677.30	<b>56'098'779.25</b>	3'038'225.00	<b>52'938'533.15</b>

**Pensions d'invalidité**

Pensions temporaires	1'079'167.80		977'159.95	
Allocations de renchérissement CIP	1'614.40		6'192.55	
Suppléments temporaires	188'629.45		271'194.20	
Pensions définitives	10'579'497.90		9'727'957.35	
Allocations de renchérissement CIP	838'571.30		877'559.70	
Allocations exceptionnelles	29'233.40		32'733.40	
Suppléments temporaires	359'835.30	<b>13'076'549.55</b>	505'186.95	<b>12'397'984.10</b>

**Pensions de conjoint survivant**

Pensions viagères	8'492'682.50		7'881'293.75	
Allocations de renchérissement CIP	2'075'863.65		2'038'768.25	
Allocations exceptionnelles	181'460.20		199'964.40	
Allocations de conjoint survivant	0.00	<b>10'750'006.35</b>	0.00	<b>10'120'026.40</b>

**Pensions d'enfant**

Pensions	1'380'186.65		1'158'621.20	
Allocations de renchérissement CIP	66'704.70	<b>1'446'891.35</b>	73'775.55	<b>1'232'396.75</b>

**Charges sur avances AVS**

3 avances non remboursées suite au décès des bénéficiaires		<b>31'457.00</b>		<b>62'551.95</b>
--	--	------------------	--	------------------

**Prestations du Fonds de solidarité**

Prestations mensuelles	78'294.90		93'920.95	
Allocations uniques	5'113.00		8'952.05	
Frais funéraires	32'082.45	<b>115'490.35</b>	14'741.90	<b>117'614.90</b>

**Report****81'519'173.85****76'869'107.25**

Notes	2003	2002
<b>Report</b>	<b>81'519'173.85</b>	<b>76'869'107.25</b>
<b>Prestations de sortie (art. 79 ss)</b>		
En 2003, 385 assurés ont démissionné sans avoir droit à une pension.	<b>23'698'020.60</b>	<b>26'566'389.85</b>
<b>Versements anticipés</b>		
a) En 2003, 103 pour l'accession à la propriété	9'442'976.00	7'206'861.05
b) En 2003, 29 ensuite d'un divorce	1'599'304.15	793'959.45
<b>Contributions au Fonds de garantie LPP</b>	<b>676'467.00</b>	<b>642'811.00</b>
<b>Réserves mathématiques sorties pensionnés</b>	<b>0.00</b>	<b>3'737'185.60</b>
<b>Total des prestations statutaires</b>	<b>116'935'941.60</b>	<b>115'816'314.20</b>

1.3 En 2002, suite à la sortie des pensionnés du service des T.P.Y.G., nous avons transféré la réserve mathématique de CHF 3'737'185.60.

1.4 **Allocations de renchérissement extra-statutaires consenties par l'employeur (art. 41)** **882'576.75** 833'731.40

Ces allocations de renchérissement aux pensionnés consenties à titre bénévole par l'employeur sont indépendantes des prestations statutaires.

Resultat Ressources - Prestations statutaires	2003	2002	Différences
Ressources	<b>135'196'017.10</b>	<b>141'606'144.45</b>	<b>-6'410'127.35</b>
Prestations	<b>-116'935'941.60</b>	<b>-115'816'314.20</b>	<b>-1'119'627.40</b>
	<b>18'260'075.50</b>	<b>25'789'830.25</b>	<b>-7'529'754.75</b>

1.5 Seules les prestations statutaires figurent dans les comptes annuels. Les montants concernant l'année 2002 ont été adaptés en conséquence.

## Notes

2003

2002

**2 FRAIS D'ADMINISTRATION****Frais directs**

Charges Conseil + Assemblée des délégués	107'759.36		94'656.95	
Frais d'examens médicaux	29'600.00		33'711.85	
Expertises - Travaux techniques	110'293.10		65'374.50	
Frais financiers	32'987.92		33'179.42	
Divers	4'248.50	<b>284'888.88</b>	5'190.63	<b>232'113.35</b>
Frais gestion administrative		<b>2'124'073.50</b>		<b>1'972'981.66</b>
Recettes diverses		<b>-60'427.80</b>		<b>-47'340.25</b>
Frais d'administration		<b>2'348'534.58</b>		<b>2'157'754.76</b>

**2.1** Dès 2002, le mode de rémunération de la gérante est modifié; les coûts concernant la gestion des placements lui sont versés et imputés directement dans les comptes de charges correspondants.

Les recettes diverses proviennent principalement de frais facturés par la Caisse dans le cadre de la gestion des versements anticipés pour l'accession à la propriété.

2003

2002

<b>2.2</b> Frais d'administration en % des traitements cotisants	<b>0.553%</b>	<b>0.532%</b>
<b>2.3</b> Frais d'administration par assuré / pensionné	<b>212.29</b>	<b>203.83</b>

# 80e rapport annuel

---

exercice 2003



Les Retraites Populaires, dont le siège est à Lausanne, gèrent la Caisse intercommunale de pensions



CAISSE  
INTERCOMMUNALE  
DE PENSIONS

La Caisse intercommunale de pensions est gérée par

  
**Les Retraites Populaires**  
Services aux Institutionnels



Notes	2003		2002	
<b>3 Produits sur capitaux à court terme</b>				
des comptes courants et à terme de moins de 12 mois	291'787.90		396'987.84	
des crédits de construction	5'485.10	<b>297'273.00</b>	0.00	<b>396'987.84</b>
<b>3 Charges sur capitaux à court terme</b>				
des comptes courants et à terme de moins de 12 mois	-158'947.77		-35'201.41	
des crédits de construction	-110.19	-159'057.96	0.00	-35'201.41
<b>Résultat</b>		<b>138'215.04</b>		<b>361'786.43</b>
<b>4 Produits sur prêts à long terme</b>				
sur créances hypothécaires	3'763'567.85		4'194'334.95	
Intérêts de retard	2'418.55		5'393.65	
sur prêts aux corporations de droit public	5'022'645.15		6'199'320.10	
sur prêts divers	112'541.70	<b>8'901'173.25</b>	204'843.75	<b>10'603'892.45</b>
<b>4 Charges sur prêts à long terme</b>				
sur créances hypothécaires	-119'710.35		-112'648.37	
sur prêts aux corporations de droit public	-148'280.76		-158'448.94	
sur prêts divers	-3'801.79	<b>-271'792.90</b>	-5'953.86	<b>-277'051.17</b>
<b>Résultat</b>		<b>8'629'380.35</b>		<b>10'326'841.28</b>
<b>5 Produits sur investissements non-traditionnels</b>				
sur investissements non-traditionnels	265'673.33		86'124.60	
Gains sur investissements non-traditionnels	342'322.71		3'729.28	
Plus-values sur investissements non-traditionnels	71.40	<b>608'067.44</b>	9'941'075.45	<b>10'030'929.33</b>
<b>5 Charges sur investissements non-traditionnels</b>				
sur investissements non-traditionnels	-184'766.82		-134'217.96	
Pertes sur investissements non-traditionnels	0.00		-11'177'484.95	
Moins-values sur investissements non-traditionnels	-1'228'422.46	<b>-1'413'189.28</b>	0.00	<b>-11'311'702.91</b>
<b>Résultat</b>		<b>-805'121.84</b>		<b>-1'280'773.58</b>

**6 Produits des titres**

Intérêts sur obligations suisses	6'213'211.37		6'289'850.64	
Gains sur obligations suisses	630'718.54		568'355.18	
Intérêts sur obligations étrangères en ME	15'495'036.69		13'189'217.15	
Gains sur obligations étrangères en ME	9'337'294.53		749'510.79	
Plus-values sur obligations étrangères en ME	4'678'000.86		3'380'481.25	
Dividendes sur actions étrangères	2'954'417.36		3'081'518.20	
Gains sur actions étrangères	6'112'768.19		5'496'514.84	
Plus-values sur actions étrangères	68'686'067.20		0.00	
Dividendes sur actions suisses	2'833'034.12		4'218'472.83	
Gains sur actions suisses	3'914'920.59		0.00	
Plus-values sur actions suisses	33'588'428.55	<b>154'443'898.00</b>	14'558'954.19	<b>51'532'875.07</b>

**6 Charges sur titres**

Frais de gestion sur obligations suisses	-364'075.91		-299'955.78	
Pertes sur obligations suisses	-3'043'355.00		-2'890'999.25	
Moins-values sur obligations suisses	-292'093.50		-83'351.25	
Frais de gestion sur obligations étrangères en ME	-1'111'645.29		-884'355.91	
Pertes sur obligations étrangères en ME	-2'837'062.18		-3'705'220.62	
Moins-values sur obligations étrangères en ME	-2'658'341.65		0.00	
Frais de gestion sur actions étrangères	-991'038.53		-1'278'164.53	
Pertes sur actions étrangères	-29'304'152.31		-62'747'334.25	
Moins-values sur actions étrangères	-11'582'071.37		-39'956'751.71	
Frais de gestion sur actions suisses	-573'465.76		-708'924.11	
Pertes sur actions suisses	-4'535'544.08		-17'305'068.92	
Moins-values sur actions suisses	-2'925'136.40	<b>-60'217'981.98</b>	-67'272'925.05	<b>-197'133'051.38</b>

**Résultat****94'225'916.02****-145'600'176.31**

Notes	2003		2002	
<b>7 Produits des immeubles</b>				
Revenus des immeubles	31'001'587.49		29'975'856.46	
Intérêts s/ investissements s/ immeubles en propriété	68'292.70		136'159.75	
Gains sur ventes d'immeubles	0.00	<b>31'069'880.19</b>	694'000.00	<b>30'806'016.21</b>
<b>7 Charges des immeubles</b>				
Frais de gestion	-2'051'224.50		-1'998'299.50	
Entretien et autres charges	-6'735'023.02		-7'431'805.79	
Amortissements	-1'677'950.10		-1'677'042.35	
sur ventes d'immeubles	0.00	<b>-10'464'197.62</b>	-81'482.00	<b>-11'188'629.64</b>
<b>Résultat</b>		<b>20'605'682.57</b>		<b>19'617'386.57</b>
<b>8 Prélèvements de divers fonds, provisions et réserves</b>				
Provision pour débiteurs douteux	0.00		0.00	
Réserve de fluctuation de cours sur investissements non-traditionnels	0.00		0.00	
Réserve pour fluctuation de cours sur titres	0.00		1'000'000.00	
Fonds d'amortissement des immeubles	0.00		0.00	
Fonds de solidarité	115'490.35	<b>115'490.35</b>	117'614.90	<b>1'117'614.90</b>
<b>8 Attributions à divers fonds, provisions et réserves</b>				
Provision pour débiteurs douteux	0.00		0.00	
Réserve de fluctuation de cours sur investissements non-traditionnels	0.00		0.00	
Réserve de fluctuation de cours sur titres	-2'000'000.00		0.00	
Fonds d'amortissement des immeubles	-2'414'000.00		-2'130'000.00	
Fonds de solidarité	-579'028.75	<b>-4'993'028.75</b>	-609'211.66	<b>-2'739'211.66</b>
<b>Résultat</b>		<b>-4'877'538.40</b>		<b>-1'621'596.76</b>
<b>8 Prélèvements du capital de couverture</b>				
Fonds des pensions	111'200'058.93		109'283'795.71	
Fonds de compensation	0.00		170'580'909.55	
Fonds des allocations de renchérissement	8'029'354.70	<b>119'229'413.63</b>	8'619'998.60	<b>288'484'703.86</b>
<b>8 Attributions au capital de couverture</b>				
Fonds des pensions	-187'151'490.19		-190'793'738.81	
Fonds de compensation	-63'124'865.40		-224'589.57	
Fonds des allocations de renchérissement	-2'781'132.70	<b>-253'057'488.29</b>	-2'901'918.60	<b>-193'920'246.98</b>
<b>Résultat</b>		<b>-133'828'074.66</b>		<b>94'564'456.88</b>

## 8.1 Rendement net des capitaux

<b>Résultat net sur produits à court terme</b>		<b>138'215.04</b>		<b>361'786.43</b>
<b>Résultat net sur prêts à long terme</b>	8'629'380.35		10'326'841.28	
Attribution à la provision pour débiteurs douteux	0.00		0.00	
Prélèvement de la provision pour débiteurs douteux	0.00	<b>8'629'380.35</b>	0.00	<b>10'326'841.28</b>
<b>Résultat net sur investissements non-traditionnels</b>	-805'121.84		-1'280'773.58	
Attribution à la réserve de fluctuation de cours sur investissements non-traditionnels	0.00		0.00	
Prélèvement de la réserve de fluctuation de cours sur investissements non-traditionnels	0.00	<b>-805'121.84</b>	0.00	<b>-1'280'773.58</b>
<b>Résultat net sur titres</b>	94'225'916.02		-145'600'176.31	
Attribution à la réserve de fluctuation de cours sur titres	-2'000'000.00		0.00	
Prélèvement de la réserve de fluctuation de cours sur titres	0.00	<b>92'225'916.02</b>	1'000'000.00	<b>-144'600'176.31</b>
<b>Résultat net sur immeubles</b>	20'605'682.57		19'617'386.57	
Attribution au fonds d'amortissement des immeubles	-2'414'000.00		-2'130'000.00	
Attribution à la provision pour débiteurs douteux	0.00		0.00	
Prélèvement du fonds d'amortissement des immeubles	0.00	<b>18'191'682.57</b>	0.00	<b>17'487'386.57</b>
		<b>118'380'072.14</b>		<b>-117'704'935.61</b>

## 8.2 Attribution du rendement net des capitaux

<b>Au fonds de solidarité</b>		<b>233'804.85</b>		<b>217'377.46</b>
<b>Au capital de couverture</b>				
Au fonds des pensions	52'240'269.19		49'532'088.31	
Au fonds de compensation	62'971'400.21		-170'580'909.56	
Au fonds des allocations de renchérissement	2'934'597.89	<b>118'146'267.29</b>	3'126'508.18	<b>-117'922'313.07</b>
		<b>118'380'072.14</b>		<b>-117'704'935.61</b>

Notes	2003	2002	Différences
<b>9 Disponibilités</b>			
Chèques postaux	20'366'537.25	25'542'683.46	-5'176'146.21
Banques comptes courants	16'334'675.00	31'678'185.56	-15'343'510.56
	<b>36'701'212.25</b>	<b>57'220'869.02</b>	<b>-20'519'656.77</b>
<b>10 Débiteurs à court terme</b>			
Retraites Populaires	414'073.02	343'315.00	70'758.02
Caisse de pensions de l'Etat de Vaud	0.00	2'108'425.14	-2'108'425.14
Administration Fédérale des Contributions	794'558.15	375'741.90	418'816.25
Gérants	1'013.30	0.00	1'013.30
Annuités à percevoir	1'204'781.30	2'111'128.40	-906'347.10
Chauffage	331'277.85	347'906.20	-16'628.35
Débiteurs pour travaux immobiliers à refacturer	17'483.45	39'598.30	-22'114.85
Crédits de construction	1'062'479.45	0.00	1'062'479.45
	<b>3'825'666.52</b>	<b>5'326'114.94</b>	<b>-1'500'448.42</b>
<b>11 Actifs transitoires</b>			
Intérêts courus sur titres et divers	4'008'257.49	3'892'988.67	115'268.82
Loyers à recevoir	414'491.60	439'960.55	-25'468.95
Autres transitoires	11'665'213.05	11'882'103.65	-216'890.60
	<b>16'087'962.14</b>	<b>16'215'052.87</b>	<b>-127'090.73</b>
<b>12 Débiteurs et prêts à long terme</b>			
Créances hypothécaires	105'758'870.50	103'384'728.40	2'374'142.10
Prêts aux corporations de droit public	140'120'276.95	140'984'032.70	-863'755.75
Prêts divers	1'700'000.00	3'700'000.00	-2'000'000.00
Avances AVS à récupérer	4'071'231.40	3'797'238.75	273'992.65
	<b>251'650'378.85</b>	<b>251'865'999.85</b>	<b>-215'621.00</b>

Notes	2003	2002	Différences
<b>13 Investissements non-traditionnels en valeurs comptables</b>			
Placements privés (Private Equity)	9'084'368.86	6'747'781.28	2'336'587.58
Placements locaux	4'931'786.50	4'914'787.50	16'999.00
Placements alternatifs (Hedge Funds)	40'318'657.20	8'947'004.35	31'371'652.85
	<b>54'334'812.56</b>	<b>20'609'573.13</b>	<b>33'725'239.43</b>
<b>13.1 Investissements non-traditionnels en valeur du marché</b>			
Placements privés (Private Equity)	11'354'098.20	8'433'624.35	2'920'473.85
Placements locaux	4'931'786.50	4'914'787.50	16'999.00
Placements alternatifs (Hedge Funds)	42'596'426.27	9'034'594.39	33'561'831.88
	<b>58'882'310.97</b>	<b>22'383'006.24</b>	<b>36'499'304.73</b>
<b>13.2 Investissements non-traditionnels réserves latentes</b>			
Placements privés (Private Equity)	2'269'729.34	1'685'843.07	583'886.27
Placements locaux	0.00	0.00	0.00
Placements alternatifs (Hedge Funds)	2'277'769.07	87'590.04	2'190'179.03
	<b>4'547'498.41</b>	<b>1'773'433.11</b>	<b>2'774'065.30</b>

**13.3** La valeur du marché des Placements privés (Private Equity) n'est plus corrigée par une décote de 20%. Les montants concernant l'année 2002 ont été adaptés. Il en résulte une augmentation de la réserve latente de CHF 1'685'843.07.

## Notes

	2003	2002	Différences
<b>14 Titres en valeurs comptables</b>			
Obligations suisses	154'274'527.88	124'391'620.00	29'882'907.88
Obligations étrangères en ME	286'404'909.34	282'746'157.30	3'658'752.04
Actions étrangères	224'492'494.93	181'597'551.66	42'894'943.27
Actions suisses	208'708'522.10	163'405'303.00	45'303'219.10
	<b>873'880'454.25</b>	<b>752'140'631.96</b>	<b>121'739'822.29</b>
<b>14.1 Titres en valeur du marché</b>			
Obligations suisses	161'275'927.88	130'792'188.00	30'483'739.88
Obligations étrangères en ME	292'153'115.30	282'746'157.30	9'406'958.00
Actions étrangères	224'492'494.93	181'597'551.66	42'894'943.27
Actions suisses	208'708'522.10	163'405'303.00	45'303'219.10
	<b>886'630'060.21</b>	<b>758'541'199.96</b>	<b>128'088'860.25</b>
<b>14.2 Titres réserves latentes</b>			
Obligations suisses	7'001'400.00	6'400'568.00	600'832.00
Obligations étrangères en ME	5'748'205.96	0.00	5'748'205.96
Actions étrangères	0.00	0.00	0.00
Actions suisses	0.00	0.00	0.00
	<b>12'749'605.96</b>	<b>6'400'568.00</b>	<b>6'349'037.96</b>

## 14.3 ENGAGEMENTS CONDITIONNELS EN COURS

## A. Instruments financiers dérivés au 31.12.2003

Véhicule de placement	Type d'instrument	Volume des contrats en CHF	Gains /pertes non réalisés en CHF *
Obligations étrangères en monnaies étrangères	Opérations devises à terme (6 engagements)	6'259'091.43	-56'068.45
Actions étrangères	Contrat future (1 engagement)	946'870.59	12'992.32
<b>Total</b>		<b>7'205'962.02</b>	<b>-43'076.13</b>

\* compris dans la valeur boursière des mandats au 31.12.2003

Les opérations susmentionnées sont intégralement couvertes conformément aux dispositions de l'art. 56a OPP2.

## B. Prêts sur titres au 31.12.2003

Véhicules de placements	Nombre de positions en prêt	Contre-valeur en CHF
Obligations suisses	2	2'529'000.00
Obligations étrangères en monnaies étrangères	10	23'564'356.00
Actions étrangères	51	23'977'272.00
Actions suisses	4	8'410'750.00
<b>Total</b>	<b>67</b>	<b>58'481'378.00</b>

Les prêts sur titres sont garantis par un collatéral d'un minimum de 105% de la valeur totale des titres. Cette valeur est contrôlée sur une base journalière. Le collatéral est constitué de papiers-valeurs de très grande qualité (obligations gouvernementales ou AAA, obligations ayant un rating minimum de AA, lettres de crédit émises par un nombre très restreint de banques approuvées par les associés de Pictet & Cie). La qualité du collatéral est contrôlée régulièrement par le dépositaire global.

## C. Investissements non-traditionnels

Véhicule de placement	Engagements en devises étrangères	Cours de change (au 31.12.03)	Engagement en CHF
Investissements non-traditionnels (en CHF)			1'317'327.55
Investissements non-traditionnels (en SEK)	3'700'000.00	0.172	635'967.10
Investissements non-traditionnels (en EUR)	3'963'042.92	1.560	6'182'228.06
Investissements non-traditionnels (en USD)	3'518'136.00	1.237	4'351'054.70
Total			<b>12'486'577.41</b>

Dans ce cadre, les souscriptions de fonds de placement n'interviennent qu'au fur et à mesure des investissements réalisés par les gestionnaires. Les sommes ci-dessus représentent les appels de fonds non effectués.



Notes	Actifs	2003	2002	Différences
<b>15</b>	<b>Immobilier valeur comptable</b>			
	Immeubles	434'774'000.00	427'348'000.00	7'426'000.00
	Investissements sur immeubles en propriété	44'021.45	3'843'873.90	-3'799'852.45
		<b>434'818'021.45</b>	<b>431'191'873.90</b>	<b>3'626'147.55</b>
<b>15.1</b>	<b>Immobilier valeur du marché</b>			
	Immeubles	465'836'519.26	450'879'690.67	14'956'828.59
	Investissements sur immeubles en propriété	44'021.45	3'843'873.90	-3'799'852.45
		<b>465'880'540.71</b>	<b>454'723'564.57</b>	<b>11'156'976.14</b>
<b>15.2</b>	<b>Immobilier réserve latente</b>			
	Immeubles	31'062'519.26	23'531'690.67	7'530'828.59
	Investissements sur immeubles en propriété	0.00	0.00	0.00
		<b>31'062'519.26</b>	<b>23'531'690.67</b>	<b>7'530'828.59</b>

### 15.3 Détermination de la valeur du marché

La valeur du marché du parc immobilier au 31 décembre est basée sur la valeur de rendement. La calculation de cette valeur tient compte de l'état locatif au 1er janvier 2004, sous déduction des vacants considérés comme structurels. Le taux de capitalisation a été déterminé de la manière suivante:

#### Détermination du Taux de rendement brut:

Taux technique CIP	3.50%
Marge	0.50%
Taux de rendement net nécessaire	4.00%
Frais de gestion et d'entretien des immeubles	2.75%
Taux de rendement brut nécessaire	<b>6.75%</b>

### 15.4 Fonds d'amortissement des immeubles

Outre l'attribution annuelle de 0,5% soit CHF 2'170'000.-, un complément de CHF 244'000.- a été enregistré en 2003.

**15.5** 33 cédules hypothécaires grevant notre parc immobilier sont déposées au siège de l'institution. Elles représentent un capital de CHF 70'560'000.-. Elles sont toutes libres de gage.

Notes	Passif	2003	2002	Différences
<b>16</b>	<b>Créanciers à court terme</b>			
	Caisse de pensions de l'Etat de Vaud	319'510.41	0.00	319'510.41
	Créancier AFC	6'148.02	8'151.99	-2'003.97
	Fournisseurs	1'400.00	7'957.35	-6'557.35
	Annuités perçues d'avance sur créances hypothécaires	12'798.00	11'953.00	845.00
	Gérants	0.00	210.00	-210.00
	Chauffage	306'266.65	315'250.00	-8'983.35
	Créanciers divers immobilier	88'120.50	61'936.40	26'184.10
	Comptes en suspens - actifs	368'600.30	242'532.25	126'068.05
	Comptes en suspens - pensions	-10'703.60	33'086.85	-43'790.45
	Fonds libres O.R.I.P.H.	303'314.20	311'036.05	-7'721.85
		<b>1'395'454.48</b>	<b>992'113.89</b>	<b>403'340.59</b>
<b>17</b>	<b>Comptes transitoires</b>			
	Loyers perçus d'avance	796'766.90	789'491.55	7'275.35
	Autres transitoires	3'521'304.85	5'909'141.50	-2'387'836.65
		<b>4'318'071.75</b>	<b>6'698'633.05</b>	<b>-2'380'561.30</b>
<b>18</b>	<b>Provisions et réserves diverses</b>			
	Provision pour débiteurs douteux (art.133)	200'000.00	200'000.00	0.00
	Réserve de fluctuation de cours sur titres (art.133)	2'000'000.00	0.00	2'000'000.00
		<b>2'200'000.00</b>	<b>200'000.00</b>	<b>2'000'000.00</b>
<b>19</b>	<b>Fonds d'amortissement des immeubles (art.133)</b>	<b>18'000'000.00</b>	<b>15'586'000.00</b>	<b>2'414'000.00</b>
<b>19.1</b>	<b>Le fonds d'amortissement des immeubles</b> est destiné à prendre en charge d'importants travaux de rénovations qui peuvent être effectués sur les immeubles et qui sont économiquement nécessaires.			
<b>20</b>	<b>Fonds de solidarité (art.109)</b>	<b>7'028'810.06</b>	<b>6'565'271.66</b>	<b>463'538.40</b>
<b>21</b>	<b>Capital de couverture</b>			
	Fonds des pensions (art.135)	1'556'674'969.99	1'480'723'538.73	75'951'431.26
	Fonds de compensation (art.136)	459'658.74	-62'665'206.66	63'124'865.40
	Fonds des allocations de renchérissement (art.137)	81'221'543.00	86'469'765.00	-5'248'222.00
		<b>1'638'356'171.73</b>	<b>1'504'528'097.07</b>	<b>133'828'074.66</b>

**21.1** En 2002, pour la première fois, le fonds de compensation présentait un solde négatif. Conformément aux dispositions de l'article 136, al. 3, cette situation ne pouvait perdurer plus de trois ans consécutivement. La situation ayant été rétablie, le Conseil n'a pas de mesures à proposer à l'Assemblée des délégués (article 142).

**21.2 Variation du capital de couverture**

1	Résultat Ressources - Prestations	18'260'075.50	Est attribué au Fonds des pensions
1	Finances d'entrée	-345'223.90	Sont attribuées au Fonds de solidarité
1	Prestations du Fonds de solidarité	115'490.35	Sont prélevées du Fonds de solidarité
2	Frais d'administration	-2'348'534.58	Sont prélevés du Fonds des pensions
8.1	Rendement net des capitaux	118'380'072.14	Est attribué à divers Fonds (8.2)
8.2	Rendement du Fonds de solidarité	-233'804.85	Est attribué au Fonds de solidarité
		<b>133'828'074.66</b>	

	2003	2002	Différences	
<b>Evolution des réserves latentes</b>				
13.2	Des investissements non-traditionnels	4'547'498.41	1'773'433.11	2'774'065.30
14.2	Des titres	12'749'605.96	6'400'568.00	6'349'037.96
15.2	De l'immobilier	31'062'519.26	23'531'690.67	7'530'828.59
		<b>48'359'623.63</b>	<b>31'705'691.78</b>	<b>16'653'931.85</b>
<b>Evolution des réserves diverses</b>				
18	Réserve de fluctuation de cours sur titres	2'000'000.00	0.00	2'000'000.00
19	Fonds d'amortissement des immeubles	18'000'000.00	15'586'000.00	2'414'000.00
		<b>20'000'000.00</b>	<b>15'586'000.00</b>	<b>4'414'000.00</b>
	Total réserves latentes et diverses	68'359'623.63	47'291'691.78	21'067'931.85
	Capital de couverture	1'638'356'171.73	1'504'528'097.07	133'828'074.66
	<b>Capital de couverture OPP 2, art. 44, al. 1</b>	<b>1'706'715'795.36</b>	<b>1'551'819'788.85</b>	<b>154'896'006.51</b>
	<b>Capital de prévoyance en capitalisation intégrale OPP 2, art. 44, al. 1</b>	<b>2'165'310'000.00</b>	<b>2'069'740'000.00</b>	<b>95'570'000.00</b>
	<b>Degré de couverture OPP 2, art. 44, al. 1</b>	<b>78.82%</b>	<b>74.98%</b>	<b>3.84%</b>



Assemblée des délégués





# Rapport de l'organe de contrôle



**BDO Sofirom**  
Financial Services

1002 Lausanne, Rue du Grand-Chêne 1  
Tél : 021 / 321.60.00 Fax : 021 / 321.60.10  
<http://www.bdo.ch>

Rapport de l'organe de contrôle  
au Conseil d'administration de la  
**Caisse Intercommunale de Pensions, Lausanne**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'administration,

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié la légalité des comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe), de la gestion et des placements ainsi que des comptes de vieillesse de la Caisse Intercommunale de Pensions pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2003.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, de la gestion et des placements ainsi que des comptes de vieillesse incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

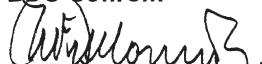
Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la comptabilité, à l'établissement des comptes annuels, aux placements et aux principales décisions en matière d'évaluation ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. La vérification de la gestion consiste à constater si les dispositions légales et réglementaires concernant l'organisation, l'administration, le prélèvement des cotisations et le versement des prestations sont respectées. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.


Selon notre appréciation, les comptes annuels, la gestion et les placements ainsi que les comptes de vieillesse sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes présentés.

Lausanne, le 6 avril 2004

**BDO Sofirom**

  
Jean-Edgar Rodondi  
Expert-comptable diplômé  
Réviseur responsable

  
ppon Jean-Marc Sterchi  
Expert-comptable diplômé  
Réviseur responsable

**Annexe :**

Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, annexe)

---

# Rapport de la Commission de vérification des comptes

La commission de vérification des comptes de l'exercice 2003 est composée des délégués des communes de Mont-sur-Rolle, Morges, Morrens et Nyon.

Elle s'est réunie le 19 avril 2004 au World Trade Center de Lausanne.

Après avoir pris connaissance du rapport de la Fiduciaire BDO Sofirom, et des commentaires qu'il contient, la Commission a examiné les éléments du compte de pertes et profits et du bilan. Les explications qui lui ont été données lui ont permis de s'assurer de l'exactitude des écritures passées.

La Commission a également examiné la liste des immeubles, des débiteurs à long terme et des titres. Elle a obtenu tous les renseignements qui étaient susceptibles de l'intéresser. Sur la base des nombreux rapports et pièces justificatives qui lui ont été présentés, elle a constaté les importantes fluctuations positives intervenues au niveau des portefeuilles-titres dans cet exercice corrigeant partiellement les diminutions enregistrées lors des exercices précédents. Elle remercie MM. Roger Bornand, directeur, Alain Pahud, directeur, et Jean-Claude Pradervand, directeur.

En conclusion de son rapport, la Commission propose à l'assemblée des délégués:

- a) d'approuver les comptes de l'exercice 2003 tels qu'ils sont présentés;
- b) d'en donner décharge avec remerciements au Conseil d'administration;
- c) de la libérer de son mandat.

Lausanne, le 19 avril 2004.

Le délégué de la commune du Mont-sur-Rolle: **M. Eric SANDOZ**

Le délégué de la commune de Morges: **M Christian FRANCO**

Le délégué de la commune de Morrens: **M. Jean-Daniel CHAMOT**

Le délégué de la commune de Nyon: **M. Philippe EQUÉY**



**Jeudi  
24 juin 2004  
à 15 heures**

## **Salle de gymnastique du Verney à Puidoux**

### **Ordre du jour**

- 1** Liste de présence;
- 2** Procès-verbal de la précédente Assemblée des délégués;
- 3** Rapport du Conseil d'administration;
- 4** Rapport de la Commission de vérification des comptes;
- 5** Discussion et approbation de la gestion et des comptes;
- 6** Election d'un membre du Conseil d'administration représentant les employeurs (en remplacement de M. Patrice BOCQUET, Prilly);
- 7** Election éventuelle d'un membre suppléant représentant les employeurs;
- 8** Nomination de la Commission de vérification des comptes;
- 9** Propositions individuelles (seront mises en discussion les propositions qui seront adressées par écrit au Conseil quinze jours au moins avant la séance, article 121 des Statuts).

**Une collation sera servie à l'issue de l'Assemblée**





# Liste des immeubles par district

---

## **District Aigle**

---

### Aigle

- Evian 29

### Villeneuve

- Remparts 14

## **District Cossonay**

---

### Cossonay

- Prés-du-Dimanche 16

## **District Echallens**

---

### Echallens

- Praz-Palud 2 A-B-C

## **District Lausanne**

---

### Epalinges

- Croix-Blanche 11-13-15 et 51-53

### Lausanne

- Alpes 2
- Alpes 2bis
- Bois de la Fontaine 9
- Cour 7-9
- Montoie 39-41
- Vermont 4
- WTC

### Prilly

- Chasseur 40
- Chasseur 42
- Métiers 1

### Pully

- Pallin 35-35 A

### Renens

- Baumettes 72-84
- Lac 18
- Lac 20-22
- Sentier de la Gare 6-8
- Sentier de la Gare 10

### Romanel/Lausanne

- Covatannaz 6
- Orio 6/Cousson 3

## **District La Vallée**

---

### Le Sentier

- Amoureux 32

## **District Lavaux**

---

### Cully

- Colombaires 61
- Grandvaux 28

### Forel

- Aux Prés-de-Bamps

## **District Morges**

---

### Bussigny

- Gare 4-6
- Industrie 2-4
- Industrie 8-10

### Denges

- Plaine 8

### Ecublens

- Croset 16 A-B
- Forêt 2 et 6

### Morges

- Delay 7
- Delay 11
- Pont-Neuf 1

### Tolochenaz

- Saux 2 A-B-C

## **District Moudon**

---

### Moudon

- Cerjat 9
- Cerjat 11
- Montillier 8

## **District Nyon**

---

### Gland

- Aubépines 14-16-18

### Nyon

- Eysins 34
- Eysins 36
- Eysins 38
- Eysins 40
- Tattes-d'Oie 93-95

# Liste des immeubles par district

---

## **District Orbe**

---

### Chavornay

- Cité 11

### Orbe

- Covets 15
- Poste 3
- Suchet 2-4

### Vallorbe

- Lausanne 53
- Ruchonnet 23-25-27
- Tercasset 26-28

## **District Oron**

---

### Oron-la-Ville

- Lausanne 13

## **District Payerne**

---

### Payerne

- Bellevue-Riollaz 2
- Mont-Tendre 26-32
- Stade 11
- Stade 33-35-37
- Yverdon 59-59bis

## **District Rolle**

---

### Mont-sur-Rolle

- Fauvette 1

### Rolle

- Général-Guisan 22-24
- Général-Guisan 86

## **District Vevey**

---

### Montreux (Baugy-sur-Clarens)

- Crêtes 10-12-14

### Montreux (Chernex)

- Chaulin 14-16-18
- Chaulin 20

### Montreux (Clarens)

- Brayères 7-9
- Collège 22

### La Tour-de-Peilz

- Bel-Air 101-103
- Chailly 22

### St-Légier

- Malavernaz 7

### Vevey

- Moulins 11
- Nord 2/Reller 2-4
- Vert 43-45

## **District Vallorbe**

---

### Yverdon-les-Bains

- Cheminet 41
- Général-Guisan 5-7
- Haldimand 19A
- Levant 10
- Neuchâtel 37
- Neuchâtel 39
- Orbe 63
- Prairie 3-3bis
- Uttins 10
- Venel 1
- Venel 3

### Yvonand

- Tannerie 1

# Communes, services et institutions

affiliés au sens de l'art. des statuts avec l'effectif des assurés et des pensionnés au 1er janvier 2004

N = Nouvel employeur en 2003.

= Employeur affilié dès la fin de l'année figurant entre parenthèses.

\* = Employeur versant des allocations de renchérissement directement aux pensionnés.

\*\* = Employeur versant des allocations de renchérissement aux pensionnés par l'intermédiaire de la Caisse.

No de l'employeur			Effectif des	
			assurés	pensionnés
48	(1963)	AFIRO, Lausanne	39	5
501	(1925)	Aigle	72	63
74	(1970)	Allaman	2	1
3	(1957)	Apples	8	1
52	(1976)	Arnex-sur-Orbe	1	
183	(1987)	Arrondissement scolaire d'Echallens	13	1
216	(1992)	Arsco S.A., Coppet	3	
209	(1991)	Assens	2	1
248	(1999)	Association à buts multiples des communes de la région de Grandson	1	
236	(1994)	Association broyeur pour la promotion de la santé et le maintien à domicile, Payerne	98	2
251	(1999)	Association de communes de la région de Cossonay-Orbe-La Vallée pour la régionalisation de l'action sociale	19	
34	(1969)	Association d'entraide familiale Blonay-St-Légier		1
246	(1998)	Association d'exploitation forestière intercom. Lucens, Granges-Marnand	2	
208	(1991)	Association de parents pour la petite enfance «Garderie Domino», Ecublens	7	
116	(1968)	Association des propriétaires forestiers du triage de Molondin	3	1
212	(1991)	Association des propriétaires forestiers du triage du Sauteruz	5	1
4	(1938)	Association forestière vaudoise et du Bas-Valais, Lausanne	12	16
102	(1974)	Association intercommunale AIC, Chavannes-Renens	12	11
152	(1979)	Association intercommunale des eaux usées de la Côte APEC, Gland	3	1
255	(1999)	Association intercommunale du bâtiment scolaire de Poliez-Pittet	1	
202	(1991)	Association intercommunale du groupement et de l'arrondissement scolaires de Grandson	6	
163	(1982)	Association intercommunale du triage du Suchet	1	
38	(1977)	Association intercommunale Lucens-Moudon	3	3
121	(1971)	Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées Cossonay-Penthalaz-Penthaz	1	1
124	(1972)	Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne ERM	11	4
176	(1986)	Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de Rolle et environs	2	
85	(1972)	Association intercommunale pour l'incinération des produits carnés, Payerne		
156	(1981)	Association intercommunale pour l'instruction publique et primaire, Coppet	8	3
147	(1978)	Association intercommunale pour l'établissement scolaire de Mézières	3	
219	(1992)	Association lausannoise pour la santé et le maintien à domicile	390	108
256	(2000)	Association «Les Pinces Magiques» - Lausanne	1	
238	(1994)	Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois, Renens	113	15
232	(1994)	Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile Couronne lausannoise	193	27
272	(2002)	Association pour la régionalisation de l'action sociale Est Lausannois-Oron-Lavaux, Pully	12	
229	(1993)	Association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile des districts d'Aigle et du Pays d'Enhaut	111	11
225	(1993)	Association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile des districts de Cossonay, Grandson, Orbe, La Vallée de Joux et Yverdon	340	31
			1498	308

No de l'employeur	Report	Effectif des	
		assurés	pensionnés
		1498	308
233 (1994)	Association pour la santé, la prévention, le maintien à domicile et l'aide à la famille des districts de Vevey et de Lavaux, Vevey	210	43
268 (2002)	Association régionale d'action sociale dans la Broye, Payerne	16	
260 (2000)	Association RAS Yverdon - Grandson	23	
240 (1997)	Association régionale pour l'action sociale dans l'ouest lausannois, ARASOL	27	1
257 (1999)	Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne, ARASMA	16	4
226 (1991)	Association régionale pour le développement du district d'Aigle	3	1
243 (1998)	Association scolaire intercommunale du district d'Avenches (ASIA)	5	
264 (2001)	Association vaudoise du diabète, Le Mont-s/Lausanne	4	
266 (2001)	Association « réseau de la communauté sanitaire de la région lausannoise », Lausanne	3	
270 (2002)	Association réseau de soins de l'ouest lémanique, Nyon	3	
5 (1924)	Aubonne	35	19
104 (1931)	Avenches	16	9
115 (1968)	<b>B</b> allaigues	6	3
6 (1945)	Baulmes	7	3
154 (1980)	Bavois	4	
7 (1951)	Begnins	10	3
8 (1963)	Belmont-sur-Lausanne	22	10
9 (1961)	Berolle		1
510 (1945)	Blonay	51	22
259 (2000)	Bournens	5	
205 (1991)	Boussens	2	
11 (1962)	Bretigny-sur-Morrens	2	
98 (1970)	Buchillon	4	2
120 (1971)	Bursinel	3	
96 (1966)	Bursins	2	
513 (1951)	Bussigny-près-Lausanne	106	32
206 (1989)	<b>C</b> arrouge	5	
148 (1978)	Centrale des forêts du Cercle de Cully	4	4
254 (1999)	Centre d'éducation permanente pour la fonction publique	8	
247 (1999)	Centre de loisirs pour aînés « L'Escale »	3	1
198 (1990)	Centre de rencontre et d'animation, Renens	5	
249 (1999)	Centre social régional de Prilly-Echallens	16	2
168 (1983)	Centre thermal, Yverdon-les-Bains	8	5
127 (1973)	Chapelle-sur-Moudon	1	
107 (1967)	Chardonne	14	7
81 (1964)	Château-d'Oex	32	20
141 (1976)	Chavannes-de-Bogis	4	4
188 (1988)	Chavannes-des-Bois	2	
514 (1928)	Chavannes-près-Renens	48	17
12 (1971)	Chavannes-sur-Moudon		1
15 (1958)	Chavornay	13	7
516 (1963)	Cheseaux-sur-Lausanne	22	18
517 (1951)	Chexbres	10	11
130 (1973)	Colonie de vacances, Lutry		
14 (1975)	Combremont-le-Petit	1	
128 (1973)	Commission forestière intercommunale du Nozon	1	
87 (1964)	Commugny	8	5
187 (1988)	Coopération-Service, entraide familiale vaudoise, Lausanne	4	1
103 (1966)	Coppet	17	8
73 (1970)	Corcelles-le-Jorat	2	
112 (1968)	Corcelles-près-Payerne	7	8
518 (1934)	Corseaux	11	9**
551 (1969)	Corsier	26	13
19 (1935)	Cossonay	40	10
106 (1974)	Crans-près-Céligny	7	2
520 (1945)	Crissier	56	41
95 (1966)	Cugy	12	5
521 (1944)	Cully	14	5
22 (1959)	<b>D</b> aillens	3	1
201 (1989)	Denens	2	
62 (1980)	Duillier	3	1
190 (1988)	Dully	3	
23 (1949)	<b>E</b> challens	38	20
111 (1967)	Echandens	10	6
157 (1982)	Echichens	4	
64 (1964)	Ecole d'études sociales et pédagogiques, Lausanne	110	34
		2657	727

No de l'employeur	Report	Effectif des	
		assurés	pensionnés
		2657	727
162 (1982)	Ecole des soins infirmiers, Morges	3	1
174 (1985)	Ecole professionnelle de Montreux		
24 (1932)	Ecublens	90	27
25 (1957)	Epalinges	61	34
26 (1938)	Epeses	2	1
262 (2000)	EPS Echallens - Polliez-Pittet	2	
94 (1966)	Essertines-sur-Rolle	3	1
161 (1982)	Etablissement médico-social des Pâquis, Morges		5
171 (1984)	Etablissement médico-social Les Cerisiers, Payerne	4	
274 (2002)	Etablissement secondaire d'Aubonne et environs	8	
180 (1987)	Etablissement scolaire Apples-Bière	1	1
261 (2000)	Etablissement scolaire Bercher-Pailly	3	
269 (2001)	Etablissement scolaire d'Yvonand & environs	1	
178 (1986)	Etablissement scolaire de La Sarraz et environs	1	
N 278 (2003)	Etablissement scolaire de Gimel et environs	2	
189 (1988)	Etablissement scolaire de Gland	3	1
221 (1992)	Etablissement scolaire du plateau du Jorat, Thierrens	1	
271 (2002)	Etablissement scolaire du Sépey	1	
177 (1986)	Etablissement scolaire primaire et secondaire, Oron-Palézieux	7	1
267 (2000)	Etablissement secondaire Veyron-Venoge, L'Isle	1	
97 (1966)	Etoy	10	8
167 (1983)	Eysins	4	
134 (1974)	Faoug	3	1
110 (1967)	Fédération des hôpitaux vaudois, Prilly		1
224 (1992)	Fédération vaudoise des Point Rencontre, Echallens	4	
63 (1970)	Fondation «Cités Val fleuri et Val paisible», Lausanne	2	3
215 (1992)	Fondation des arts et spectacles, Vevey	10	3
234 (1994)	Fondation des Services d'aide et de soins communautaires, Morges	122	11
223 (1992)	Fondation du centre de formation et de développement «Virgile», Vevey	3	
218 (1992)	Fondation du centre de vie enfantine «Les Acacias», Prilly	16	2
194 (1989)	Fondation du centre pluridisciplinaire d'oncologie, Lausanne	35	
276 (2002)	Fondation du Château de Chillon, Veytaux	9	
169 (1986)	Fondation du Midi, Nyon		3
71 (1970)	Fondation La Solidarité, Lausanne		1
235 (1994)	Fondation médico-sociale de la zone sanitaire IV, Nyon	124	16
184 (1987)	Fondation Mérine, Moudon	34	
258 (2000)	Fondation pour le dépistage du cancer du sein - Morges	7	
173 (1985)	Fondation Profa, Lausanne	56	9
237 (1994)	Fondation universitaire romande de santé au travail, Lausanne	26	1
136 (1985)	Fondation vaudoise de probation, Lausanne	45	7
46 (1978)	Forel-Lavaux	9	6
27 (1951)	Founex	11	4
28 (1963)	Froideville	4	4
60 (1965)	Gardes forestiers intercommunaux Champvent		1
133 (1974)	Gilly	5	2
159 (1982)	Gimel	8	4
137 (1974)	Gingins	6	1
585 (1964)	Gland	57	10
165 (1982)	Gollion	3	
529 (1924)	Grandson	22	15
30 (1952)	Grandvaux	14	5
80 (1965)	Granges-Marnand	7	6
186 (1988)	Groupe scolaire du Cercle de Saint-Saphorin	5	
N 277 (2003)	Haute école de théâtre de Suisse romande HETSR, Lausanne	9	
31 (1960)	Hermenches		
61 (1971)	Hôpital d'Aubonne	1	1
135 (1974)	Hôpital de Lavaux, Cully	2	2
77 (1970)	Hôpital de Morges	33	37
88 (1964)	Hôpital de Moudon		1
79 (1964)	Hôpital de Nyon	2	14
20 (1969)	Hôpital de Saint-Loup (RESHO)	12	39
89 (1964)	Hôpital du Chablais	7	8
92 (1956)	Hôpital intercantonal de la Broye, site de Payerne	15	10
32 (1947)	Hôpital Riviera, site de Montreux	8	19
93 (1974)	Institution de Lavigny	68	59 **
33 (1962)	Jouxte-Mézery	7	1
123 (1972)	Juriens	2	1
		3678	1115



No de l'employeur			Effectif des	
			assurés	pensionnés
	Report		3678	1115
65	(1970)	<b>L</b> a Sarraz	12	3
534	(1924)	La Tour-de-Peilz	120	82 **
222	(1992)	Lausanne région	4	
35	(1951)	Lavey-Morcles	4	2
536	(1946)	Le Chenit	46	33
37	(1945)	Le Lieu	8	2
538	(1961)	Le Mont-sur-Lausanne	51	23
211	(1991)	Les Cullayes	2	1
39	(1932)	Leysin	30	21
192	(1989)	Ligue vaudoise contre le cancer, Lausanne	20	12
29	(1974)	Ligues de la santé, Lausanne	50	16
40	(1963)	L'Isle	6	3
41	(1947)	Lonay	8	4
158	(1982)	Longirod	1	
42	(1938)	Lucens	21	16
182	(1987)	Lussy-sur-Morges	3	
543	(1930)	Lutry	88	42 *
86	(1964)	<b>M</b> aison de repos, Corcelles-près-Concise		1
72	(1970)	Maison de retraite de Coppet		
200	(1990)	Method		
125	(1973)	Mex	2	
44	(1955)	Mézières	6	1
139	(1975)	Mies	7	3
145	(1977)	Molondin	1	
196	(1989)	Monnaz	1	1
118	(1971)	Mont-la-Ville		1
83	(1964)	Mont-sur-Rolle	8	5
214	(1992)	Montcherand	1	
45	(1960)	Montpreveyres	2	1
546	(1924)	Montreux	354	213 **
47	(1956)	Montricher		2
548	(1924)	Morges	258	131 *
109	(1967)	Morrens	5	2
49	(1938)	Moudon	37	23 **
82	(1964)	<b>N</b> yon	307	173 **
175	(1986)	<b>O</b> ffice central vaudois de la culture maraîchère, Morges	4	
239	(1996)	Office intercommunal de la protection civile «Terre Sainte», Coppet		1
140	(1976)	Office du tourisme du canton de Vaud, Lausanne	20	5
179	(1986)	Office du tourisme, Payerne	1	1
252	(1999)	Office du tourisme et du thermalisme d'Yverdon-les-Bains et environs	3	
51	(1940)	Ollon	76	40
552	(1924)	Orbe	59	43
242	(1998)	Organe régional de protection civile Riviera, Montreux	6	1
263	(2001)	Organisation Régionale de la protection civile de Lausanne-Ouest	7	
50	(1962)	Organisation romande pour l'intégration professionnelle des personnes handicapées	103	25
91	(1965)	Organisme médico-social vaudois, Lausanne	14	9
241	(1998)	Organisme régional de la protection civile du Gros de Vaud, Echallens	1	
550	(1969)	Ormont-Dessous	12	7
90	(1965)	Ormont-Dessus	14	10
113	(1968)	Oron-la-Ville	9	3
253	(1999)	ORPC du district de Nyon	5	1
131	(1973)	<b>P</b> ailly	4	
150	(1979)	Palézieux	8	1
100	(1966)	Paudex	8	3
553	(1924)	Payerne	85	69 *
122	(1971)	Peney-le-Jorat	2	1
54	(1949)	Penthalaz	17	5
55	(1963)	Penthaz	5	3
217	(1992)	Poliez-le-Grand	4	3
220	(1992)	Poliez-Pittet	2	
164	(1982)	Pompaples	4	
199	(1990)	Prangins	17	4
598	(1966)	Préverenges	27	8
56	(1927)	Prilly	128	80 **
10	(1969)	Pro Senectute Vaud, Lausanne	63	41
273	(2002)	Protection civile région Morges	4	
			5853	2296

No de l'employeur		Report	Effectif des	
			assurés	pensionnés
			5853	2296
57	(1941)	Puidoux	12	7
558	(1924)	Pully	257	159 **
245	(1998v)	Régionalisation protection civile Aubonne-Rolle	2	
559	(1924)	Renens	198	98 **
36	(1984)	Rennaz	4	2
16	(1977)	Résidence Grande-Fontaine, Bex	4	8
560	(1945)	Rivaz	1	2
99	(1966)	Roche	6	5
561	(1924)	Rolle	53	28
593	(1966)	Romanel-sur-Lausanne	15	8
244	(1998)	Saint-Barthélémy	2	
117	(1969)	Saint-Cergue	10	3
502	(1966)	Saint-Légier - La Chiésaz	29	15
565	(1938)	Saint-Prex	32	19
66	(1957)	Saint-Saphorin/Lavaux	2	1
67	(1963)	Saint-Sulpice	14	8
563	(1942)	Sainte-Croix	49	62
142	(1976)	Service intercommunal d'adduction d'eau du Cercle de Coppet, SIDAC, Founex	3	
275	(2002)	Service intercommunal d'épuration des eaux, Mézières et environs	1	
119	(1971)	Service intercommunal d'épuration des eaux usées de Lavaux «SIEL», Cully	2	1
68	(1924)	Service intercommunal de gestion, Vevey	81	70 **
84	(1964)	Service intercommunal de l'électricité S.A., Renens	41	22 **
210	(1991)	Service psychopédagogique de l'arrondissement scolaire de Gland	10	
149	(1979)	Servion	4	3
146	(1977)	Société coopérative d'habitation de Renens et agglomération	3	1
13	(1974)	Société coopérative piscine et camping, Payerne	2	1
17	(1969)	Société coopérative de la piscine de Renens	9	1
69	(1950)	Société électrique de la Vallée de Joux S.A., L'Orient	45	25
195	(1989)	Société vaudoise pour la création de logements à loyers modérés, Lausanne	2	2
2	(1978)	Sottens		
21	(1978)	Sullens	4	
53	(1974)	Thierrens	4	2
132	(1973)	Tolochenaz	4	1
213	(1991)	Treycovagnes	1	
227	(1993)	Triage des Grands Bois, Oulens	1	
230	(1993)	Triage forestier de Bullet	1	
166	(1982)	Triage forestier de la Venoge	2	
N 279	(2003)	Triage forestier intercommunal d'Aubonne au Marchairuz	1	
204	(1991)	Triage forestier intercommunal de Le Vaud	1	
265	(2001)	Triage forestier intercommunal du Mollendruz	1	
185	(1987)	Triage forestier L'Isle, Cuarnens et de la Coudre	1	
181	(1987)	Triage forestier Sépey-Martine-Mauremont	1	
160	(1982)	Triage intercommunal de la rive gauche, Lucens	1	
59	(1963)	Triage intercommunal de St-Cierges	1	1
250	(1999)	TVT Services SA, Renens	6	
203	(1991)	Union des communes vaudoises, Pully	5	2
571	(1924)	Vallorbe	40	29 *
43	(1969)	Valorsa S.A., Renens	13	12
572	(1924)	Vevey	333	212 **
573	(1927)	Veytaux	11	3
193	(1989)	Villars-Tiercelin	2	
574	(1954)	Villeneuve	48	29
170	(1984)	Villette	5	2
105	(1967)	Vufflens-La-Ville	5	3
75	(1958)	Vullyens	2	2
76	(1956)	Yens	12	4
577	(1924)	Yverdon-les-Bains	339	250 *
578	(1952)	Yvonand	15	11
126	(1973)	Yvorne	10	2
0		Membres libres art. 148 des Statuts)		23
		Employeurs sortis art. 11,12, 13a des Statuts)		12
<b>Totaux</b>			<b>7616</b>	<b>3447</b>

294 communes, services et institutions d'utilité publique.



## Prestations mensuelles en cours au 1er janvier 2004

### a) Pensions mensuelles

	Nbre pens.	Base	Alloc. rench.	Alloc. excep.	Total
Au 1er janvier 2003	3321	5 476 990.25	680 890.85	28 490.95	6 186 372.05
Augmentation / Diminution	116	390 674.20	- 22 609.00	- 3 573.80	364 491.40
Au 1er janvier 2004	<b>3437</b>	<b>5 867 664.45</b>	<b>658 281.85</b>	<b>24 917.15</b>	<b>6 550 863.45</b>

Se décomposant comme il suit :

1825	( 1750)	retraites	4 097 462.60	411 781.25	8 340.55	4 517 584.40
39	( 44)	invalidités temporaires	46 633.05	107.60	0.00	46 740.65
586	( 554)	invalidités définitives	893 413.55	69 063.60	2 114.45	964 591.60
702	( 689)	conjoint(s) survivant(s)	725 056.70	172 438.35	14 462.15	911 957.20
285	( 284)	enfants	105 098.55	4 891.05	0.00	109 989.60
<b>3437</b>	<b>(3321)</b>	<b>pensions</b>	<b>5 867 664.45</b>	<b>658 281.85</b>	<b>24 917.15</b>	<b>6 550 863.45</b>

### b) Fonds de solidarité

17	( 16)	prestations		<b>7 961.60</b>
----	-------	-------------	--	-----------------

### c) Suppléments temporaires

268	( 262)	retraites		292 170.60
31	( 35)	invalidités temporaires		15 770.50
108	( 121)	invalidités définitives		57 045.90
<b>407</b>	<b>( 418)</b>	<b>suppléments</b>		<b>364 987.00</b>

### d) Avances AVS

126	( 130)	en cours de paiement		<b>67 112.75</b>
169	( 146)	en cours de remboursement		<b>54 021.20</b>

### Valeur en capital des pensions courantes

L'ensemble des pensions courantes au 1er janvier 2004 (allocations diverses comprises), ainsi que celles qui en découleront, évalué selon les tables actuarielles éditées en 2000 par la Caisse fédérale d'assurance, représente un capital s'élevant à:

	Montants exprimés en millions de francs	
	Pensions de base	Suppléments temporaires
- au taux de 0,0%	1528,83	22,07
- au taux de 3,5%	1028,72	18,45
- au taux de 4,0%	980,37	18,05

## Age des assurés à l'entrée dans la Caisse (rachat compris)

Entrée dans la Caisse à l'âge de	Effectif des hommes	Effectif des femmes	Effectif total
20 ans	88	118	206
21	75	53	128
22	266	131	397
23	168	98	266
24	186	152	338
25	217	187	404
26	228	190	418
27	221	135	356
28	186	124	310
29	170	124	294
30	179	112	291
31	170	101	271
32	148	116	264
33	123	103	226
34	137	115	252
35	113	134	247
36	99	129	228
37	97	133	230
38	83	125	208
39	78	125	203
40	72	161	233
41	43	129	172
42	49	122	171
43	45	115	160
44	52	108	160
45	32	88	120
46	24	94	118
47	24	80	104
48	22	70	92
49	29	63	92
50	19	61	80
51	15	58	73
52	12	49	61
53	10	40	50
54	3	30	33
55	8	27	35
56	3	20	23
57	10	18	28
58	10	16	26
59	5	4	9
60	3	3	6
61	4	2	6
62	3	1	4
63	-	-	-
64	1	-	1
65	1	-	1
<b>Total</b>	<b>3 531</b>	<b>3 864</b>	<b>7 395</b>
<b>Age moyen à l'entrée:</b>	<b>30.11</b>	<b>35.03</b>	<b>33.02</b>
<i>En 2002</i>	30.08	35.02	32.11

## Age des assurés au 1er janvier 2004

Entrée dans la Caisse à l'âge de	Effectif des hommes	Effectif des femmes	Effectif total
20 ans	4	5	9
21	5	11	16
22	15	14	29
23	21	28	49
24	29	36	65
25	25	37	62
26	24	35	59
27	39	54	93
28	39	58	97
29	48	62	110
30	70	59	129
31	70	79	149
32	61	69	130
33	82	80	162
34	57	97	154
35	90	86	176
36	90	102	192
37	94	85	179
38	95	104	199
39	118	115	233
40	137	121	258
41	101	124	225
42	131	139	270
43	104	121	225
44	126	154	280
45	110	119	229
46	125	144	269
47	113	147	260
48	136	121	257
49	104	131	235
50	98	115	213
51	110	129	239
52	102	107	209
53	99	124	223
54	94	129	223
55	115	131	246
56	110	106	216
57	106	103	209
58	97	86	183
59	86	97	183
60	59	70	129
61	65	70	135
62	49	40	89
63	34	17	51
64	31	3	34
65	11	-	11
66	-	-	-
67	2	-	2
<b>Total</b>	<b>3 531</b>	<b>3 864</b>	<b>7 395</b>
<b>Age moyen:</b>	<b>45.00</b>	<b>44.05</b>	<b>44.08</b>
1.1.2003	44.09	44.02	44.06

## Ages de la retraite

### a) Age prévisible de la retraite

Au 1er janvier 2004, l'âge minimum prévisible de la retraite des 7395 assurés présents est le suivant :

Age minimum de la retraite	Hommes	Femmes	Effectif total
55 ans	1	-	1
56 ans	7	-	7
57 ans	448	301	749
58 ans	150	97	247
59 ans	183	152	335
60 ans	218	189	407
61 ans	228	189	417
62 ans et plus	2 296	2 936	5 232
<b>Total</b>	<b>3 531</b>	<b>3 864</b>	<b>7 395</b>
<b>Age moyen de la retraite:</b>	<b>60.10</b>	<b>61.03</b>	<b>61.00</b>
1.1.2003	60.09	61.02	61.00

### b) Age effectif de la retraite

Durant l'année 2003, 131 assurés ont pris leur retraite aux âges suivants:

Age effectif de la retraite	Hommes	Femmes	Effectif total
56 ans	1	-	1
57 ans	16	4	20
58 ans	2	-	2
59 ans	3	4	7
60 ans	7	5	12
61 ans	3	6	9
62 ans	14	14	28
63 ans	4	23	27
64 ans	5	-	5
65 ans	19	-	19
70 ans	1	-	1
<b>Total</b>	<b>75</b>	<b>56</b>	<b>131</b>
<b>Age moyen de la retraite:</b>	<b>61.05</b>	<b>61.07</b>	<b>61.06</b>
En 2002, 130 retraites	61.11	60.11	61.06

# Loi sur la prévoyance professionnelle (LPP)

Conformément aux dispositions de l'art. 165 des Statuts, la Caisse a rempli toutes les obligations légales découlant de la LPP.

Au 31 décembre 2003, la situation concernant les avoirs de vieillesse se résume comme il suit:

<b>Avoirs de vieillesse des actifs</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
Avoirs de vieillesse au 1er janvier 2003		363'499'732.70
Bonifications de l'année	32'699'804.20	
Libres passages LPP encaissés	13'984'190.50	
Intérêts sur les avoirs cumulés	11'327'157.25	
Intérêts sur les libres passages	254'554.70	
Intérêts sur les démissions	<u>14'606.25</u>	58'280'312.90
A déduire les sorties 2003:		
- démissions	7'699'135.15	
- versements anticipés	3'781'783.00	
- décès	1'491'494.95	
- retraites	15'940'138.35	
- invalides	<u>1'655'798.50</u>	- 30'568'349.95
Avoirs de vieillesse au 31 décembre 2003		<u><b>391'211'695.65</b></u>
<b>Avoirs de vieillesse des invalides</b>		
Avoirs de vieillesse au 1er janvier 2003		20'729'753.50
Bonifications de l'année	1'230'166.75	
Transferts des comptes actifs	1'655'798.50	
Intérêts sur les avoirs cumulés	663'395.35	
Intérêts sur les transferts	<u>9'112.20</u>	3'558'472.80
A déduire les sorties 2003:		- 3'025'171.85
Avoirs de vieillesse au 31 décembre 2003		<u><b>21'263'054.45</b></u>

En 2003, **7744** avoirs de vieillesse ont été tenus (non compris l'assurance minimale) conformément aux dispositions de la LPP.

La somme des salaires coordonnés LPP s'est élevée à **CHF 246'380'565.00**.



### Pensions mensuelles découlant de la LPP

Les pensions d'invalidité, de veuves et d'enfants LPP, qui ont pris naissance en 2000 ont bénéficié d'une indexation au 1er janvier 2004. Le taux fixé par le Conseil fédéral était de 1.7%. Cette indexation représente un montant mensuel de **CHF 272.10**.

Situation au 1er janvier 2004:		<u>CHF</u>
1'663	pensions de retraite	639'087.00
386	pensions d'invalidité	216'976.75
413	pensions de veuve	113'954.80
156	pensions d'enfants	23'633.50
<b>2618</b>	<b>pensions LPP</b>	<b>993'652.05</b>

La valeur en capital de ces pensions (allocations comprises) s'éleve à:

- au taux de 0,0% CHF 222.27 millions
- au taux de 3,5% CHF 151.97 millions
- au taux de 4,0% CHF 145.05 millions

En 2003, nous avons dû verser un complément de rente annuel de **CHF 64.20**, conformément aux dispositions de la LPP.

### Fonds de garantie LPP

En 2003, la contribution pour le Fonds de garantie LPP a été calculée comme il suit:

- 0,05% de la somme des salaires coordonnés LPP 2002;
- 0,03% de la somme des prestations de sortie;
- 0,03% de la somme des rentes en cours multiplié par dix.

Pour notre Caisse, le décompte peut se résumer comme il suit:

	<u>CHF</u>
Contributions dues	676'467.00
Subsides accordés	- 309'861.75
<b>Solde à charge de la Caisse</b>	<b>366'605.25</b>



# Pour la prévoyance professionnelle de votre personnel

## Profitez de nos 75 ans d'expérience!

Fonctionnant en primauté des prestations, nous offrons à nos assuré(e)s un plan de prévoyance moderne avec retraite à la carte.

Nous avons fixé notre objectif de rente à 60% de la moyenne des salaires assurés des trois dernières années après 35 années d'assurance. L'âge minimum de la retraite est fixé à 57 ans. L'adaptation au renchérissement des rentes est assurée par la Caisse en fonction de ses moyens financiers.



CAISSE  
INTERCOMMUNALE  
DE PENSIONS

## Réception

Rue Caroline 7bis  
Rue St-Martin 2

## Contact

Case postale 288  
1001 Lausanne  
Tél. : 021 348 24 50  
info@cipvd.ch / www.cipvd.ch

Communes vaudoises  
Associations de communes  
Services intercommunaux  
Institutions d'utilité publique



La CIP est gérée par Les Retraites Populaires  
qui sont certifiées ISO 9001 et PM 9001

**Les Retraites Populaires**  
Services aux Institutionnels

⋮

**Une plate-forme de compétences unique pour les institutions  
d'assurance vie et de prévoyance publiques ou privées**



⋮  
**Signe d'excellence**



Vous êtes une caisse de pensions publique ou privée, une institution publique ou privée dans le domaine de l'assurance vie et de la prévoyance: Les Retraites Populaires-Services aux Institutionnels vous proposent, sur mesure, l'ensemble des services nécessaires à la réalisation de vos objectifs.

En fonction de ses besoins spécifiques, votre institution disposera de la structure de services optimale à l'issue d'une étude personnalisée et approfondie.

  
**Les Retraites Populaires**  
Services aux Institutionnels